VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°266 | 1,22 €
1,22 € | MARS 2003

20 le MAG'

Un vent d'Afrique souffle sur la ville

8 la VILLE
DEUX PREMIERS CONSEILS CONSULTATIFS

22 le MAG'
12e PRINTEMPS POUR LES ORGUES

27 le GUIDE
APIVÊT : L'OCCASION FAIT L'INSERTION

Angers

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Les Amateurs/ M Ocelot

Aménagement : un contrat de site pour Angers [4]
Sports : course Sarthe – Pays de la Loire [5]
Université : des relais santé étudiants [5]
Hôpital : Jean Le Camus s'en va [5]
Contournement nord : Le chantier reprend [6]

François Lemoulant

10

> EN VILLE

Deux conseils consultatifs s'installent [8]
Les locaux sportifs plus accessibles [10]
Vers un nouveau partenariat éducatif [12]

> LES QUARTIERS

La Roseraie : Jean-Vilar fait sa télé [14]
Deux-Croix-Banchais : peintures et quinzaine sur l'Afrique [16]
Justices-Madeleine-Saint-Léonard : l'îlot Picasso en chantier [17]
Doutre : le garage au théâtre [19]

> LE MAG'

Cinémas d'Afrique, 9e édition en avril [20]
Quatre cents voix pour des chœurs d'opéra [21]
Visite de l'orgue de la cathédrale [22]
L'agenda culturel [23]

> LE GUIDE

Rue Blaise-Pascal, de la campagne à la ville [26]
Apivêt réinsère par le vêtement [27]
L'art à domicile grâce à l'Artothèque [28]
Le guide pratique [29]

Thierry Bonnet

28

EDITORIAL

Nos atouts pour rebondir

Notre pays connaît des turbulences économiques qu'il avait oubliées depuis six ans. L'actualité sociale n'est, en effet, marquée que de plans sociaux qui s'accumulent.

Jusqu'alors bien préservée, Angers n'a pas échappé à cette vague : ACT, TRW, Bleue Couture, Kodak, Thierry Mugler sont autant de noms qui résonnent comme des coups de tonnerre pour notre économie.

Toutefois, ne cédons pas au catastrophisme : notre ville possède de réels atouts et toute la détermination nécessaire pour rebondir. Les évènements que nous venons de vivre ne constituent pas une remise en cause de notre bassin d'emplois : ils sont dus à la conjonction malheureuse de plusieurs éléments qui n'ont rien à voir les uns avec les autres.

La mobilisation de la Ville et de l'Agglomération est à la hauteur du défi qui nous est posé. Nous injecterons ainsi plus de 100 millions d'euro dans le secteur économique en 2003. Notre mobilisation auprès des pouvoirs publics a permis l'obtention d'une zone franche urbaine et d'un contrat de site. Nous poursuivons les démarches pour obtenir d'autres dispositifs dérogatoires.

Tout est fait aujourd'hui pour que de nouvelles entreprises viennent s'implanter à Angers. Notre agglomération, ne l'oublions pas, figure parmi les meilleures élèves en matière de création d'emplois : neuf cents nouveaux emplois en 2002, mille deux cents en 2001. Nous poursuivrons donc notre politique offensive d'offre de zones d'activité et d'immobilier d'entreprise.

Notre premier objectif est bien de réindustrialiser notre territoire et de renouer avec la création d'entreprises.
Notre ville le mérite.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 3527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Sylvain **Bertoldi** et Élodie **Bedouet** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Jean-Noël **Sortant** (archives) • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Publicité : Ouest-Expansion, 02 99 35 10 10 • Photogravure : Paragraphe, Angers • Impression : Imaye, Laval • Distribution : Delta Diffusion • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2003 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Jean-Noël Sortant/archives

CARNAVAL
Tous invités le 5 avril !

Le carnaval en centre ville fête son dixième anniversaire. Le 5 avril, la fête sera grandiose! Après avoir réussi à mobiliser près de six cents bénévoles pour les préparatifs [1], les organisateurs appellent tous les Angevins à défiler avec les groupes des quartiers. Un pas de danse et une chanson, faciles à retenir, serviront de fil conducteur et faciliteront l'intégration de tous. Couleur commune : le rose, à porter, selon l'inspiration, par petites touches ou au contraire sans modération! Un atelier maquillage sera installé dès 14 h place de la Visitation. C'est de là que partira le défilé à 16 h.
Il empruntera les rues des Lices, Saint-Laud et Plantagenêt avant d'arriver place du Ralliement. Grand final, de 18 h à 19 h 30, sur le parvis des Halles de la République.
La fête recommencera au Trois-Mâts, à partir de 22 h 15, avec le groupe Los de Azucar. Et, le lendemain, les habitants de Belle-Beille et du Lac-de-Maine se mobiliseront à nouveau dans leur quartier.

(1) La Ville verse une aide exceptionnelle de 30 000 €.

LE CHIFFRE

22 119 visiteurs

Record battu de toutes les expositions présentées salle Chemellier. Kirikou n'est pas grand, mais il est vaillant. Il a attiré quelque 22 119 visiteurs – des enfants aux grands-parents – du 18 janvier au 2 mars. Cette exposition organisée par la Ville, à l'occasion du festival de cinéma Premiers Plans, permettait de découvrir l'histoire du cinéma d'animation depuis les premiers essais tentés par les pionniers jusqu'aux images de synthèse.

Les Armateurs/Michel Ocelot

EMPLOI
Angers en contrat de site

Le bassin d'emplois d'Angers a été retenu par le gouvernement pour bénéficier d'un contrat de site, tout comme Longwy et Douai, touchés par les fermetures de Daweoo et Metaleurop. Cette procédure nouvelle devrait permettre d'amortir le choc de la suppression des mille trois cents emplois due aux différents plans sociaux qui se sont succédés : ACT Manufacturing, Bleue couture, TRW, Kodak... La région angevine devrait bénéficier de moyens supplémentaires pour favoriser l'implantation de nouvelles activités et profiter d'une mobilisation renforcée des services de l'État.
"Angers a la capacité de rebondir, insiste le maire. *Ce contrat de site va venir appuyer nos recherches de nouvelles entreprises et notre volonté d'accueillir la délocalisation de service publics et para-publics."* Pour Jean-Claude Antonini, trois grands axes d'action sont à mettre en place rapidement. En premier, l'élection des parcs d'activités de l'agglomération à la prime d'aménagement du territoire, ainsi que la création de nouvelles zones d'activités avec des aides renforcées de l'État et de l'Europe.
En deuxième, l'extension de la zone franche urbaine Belle-Beille-Patton à d'autres sites, favorisant ainsi la création d'entreprises grâce aux avantages fiscaux.
Troisièmement, un accueil renforcé d'activités tertiaires dans les pôles d'excellence angevins que sont les secteurs de la santé, du végétal, du développement durable, notamment dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur.
Le maire souhaite ainsi voir se créer à Angers un institut polytechnique des sciences de l'ingénieur.
C'est dans ce même esprit que Jean-Claude Antonini, en compagnie de Daniel Raoul, maire adjoint à l'emploi, a rencontré le 14 février Jean-Paul Delevoye. Le ministre de la Fonction publique et de l'Aménagement du territoire s'est montré très intéressé par les propositions angevines et a confirmé la mobilisation prioritaire du gouvernement pour les régions en contrat de site.

Thierry Bonnet

CONSERVATOIRE
L'orgue restauré

Au bout d'un an de restauration, l'orgue du conservatoire a retrouvé toute sa musicalité. Construit en 1969, l'instrument était fatigué par l'utilisation intensive qui en est faite par les vingt élèves de la classe d'orgue. Fonctionner quatorze heures par jour, c'est usant! Le facteur d'orgue Yves Fossaert (*photo*) a procédé à la rénovation et à la modification des tuyaux et de l'harmonie. Il a également ajouté huit nouveaux jeux, l'instrument en comptant désormais vingt-quatre. La Ville a pris en charge cette opération, pour un coût de 106 000 €.

HOPITAL

Jean Le Camus s'en va

Arrivé en décembre 1991 à la tête du centre hospitalier universitaire, Jean Le Camus vient de céder sa place. À 62 ans, il prend la direction du magazine professionnel "Techniques hospitalières". Son départ, fêté le 12 février, a été l'occasion pour le maire de saluer le *"serviteur du service public et l'homme d'écoute"* avant de rappeler quelques grandes dates de son séjour : la modernisation de la maternité et du service de néonatologie, la création d'une nouvelle pharmacie, la réalisation du plateau technique ouest… *"Tout ceci*, a souligné le maire, *dans un contexte pourtant difficile sur le plan budgétaire"*.

Jean Le Camus s'est félicité de la bonne insertion du CHU dans la ville et salué l'engagement de chacun pour mener à bien ces changements.

En 2001, l'hôpital a réalisé 66 000 hospitalisations et 362 000 consultations. Il emploie 4948 personnes pour un budget d'exploitation de 256 M€ et 22,32 M€ d'investisements.

Le maire Jean-Claude Antonini a remis la médaille de la Ville à Jean Le Camus, à l'occasion de son départ.

Jean-Paul Gisard/CHU

INITIATIVE

Des étudiants relais-santé

L'université forme chaque année cinq étudiants relais-santé chargés de mener des actions de prévention. Une initiative unique en France. *"Il est plus facile pour nous de dialoguer avec d'autres jeunes,* constate Thomas Mazel, étudiant en pharmacie et relais-santé. *Nous avons les mêmes préoccupations. Nous évitons ainsi le ton moralisateur et abordons les questions sanitaires de manière non rébarbative, sous forme d'un jeu de l'oie pour le sida ou avec un simulateur de soirée pour l'alcoolémie."*

Thierry Bonnet

Recrutés pour un an au sein du SUMPPS (Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé), les cinq étudiants sont formés sur les grands sujets de prévention : sida, drogue, alcool, tabac, alimentation, suicide… Puis, ils interviennent plusieurs fois par semaine dans les sites universitaires ou dans les lieux de sorties étudiantes.

"Ces étudiants-relais jouent un rôle de première approche. Mais, si les questions deviennent plus pointues, ils réorientent leur interlocuteur vers la Maison des étudiants et son équipe de médecins et d'infirmières", explique Hélène Bourène, chargée de mission prévention santé.

Renseignements : 02 41 22 69 10.

Thierry Bonnet

SPORT

Armstrong, Ullrich et Virenque le 10 avril

Le circuit Sarthe-Pays de la Loire fait une nouvelle fois escale à Angers les 10 et 11 avril. Pour sa 51e édition, l'épreuve s'affirme comme l'une des courses les plus relevées de l'hexagone. En effet, Lance Armstrong et son équipe seront de la partie, ainsi que Jan Ullrich, de retour d'une suspension pour dopage. Il s'agira des retrouvailles du champion américain et de son plus grand rival. Côté français, on pourra compter sur la présence du Sarthois Laurent Brochard, mais aussi de Richard Virenque.

À Angers, les cyclistes sont attendus le 10 avril, entre 11 h 30 et 12 h, en provenance de Saint-Géréon, en Loire-Atlantique. On peut s'attendre à une arrivée au sprint, l'étape ne comptant que 93,3 km. Pour permettre aux amateurs de profiter du spectacle, les concurrents exécuteront trois tours d'un petit circuit dans la Roseraie avant que soit jugée l'arrivée sur le boulevard Jean-XXIII.

L'après-midi, entre 16 h et 18 h, se déroulera le traditionnel contre la montre individuel : 8,8 km entre la Roseraie et Sainte-Gemmes-sur-Loire. Le départ sera donné route de Bouchemaine et l'arrivée se fera toujours boulevard Jean-XXIII.

Le lendemain matin, le village de la course s'installera place Leclerc à partir de 9 h 15. Une bonne occasion pour les passionnés d'approcher leurs champions avant le départ, prévu à 10 h 20. Les coureurs entameront alors la dernière étape de la course qui les mènera au Mans.

La Ville d'Angers apporte un soutien logistique important et une subvention de 15 000 €.

Attention, le 10 avril, la circulation sera perturbée dans le quartier de la Roseraie. Le circuit du contre-la-montre sera interdit à tout véhicule de 15 h à 18 h 30. Les lignes 1 et 9 des bus connaîtront quelques modifications de tracé.

Renseignements concernant la circulation : 02 41 05 45 25.

AGENDA SPORTIF

Samedi 22 mars
Football
Sco/Martigues
20 h, Jean-Bouin
Basket
ABC/Rodez
20 h, Jean-Bouin

Dimanche 23 mars
Voile
Dériveur
9 h, lac de Maine

Samedi 29 mars
Roller in line hockey
Angers/Rethel
20 h, salle Debussy
Hockey sur glace
Angers/Tours
18 h 30, patinoire

Dimanche 30 mars
Handball
Angers-Noyant/Toulouse,
16 h, Jean-Bouin

Samedi 5 avril
Football
Sco/Romorantin
20 h, Jean-Bouin
Basket
ABC/Denek Urcuit
20 h, Jean-Bouin

Dimanche 6 avril
Volley-ball
Angers/Combourg
14 h, salle des Plantes
Voile radiocommandée
9 h, lac de Maine

Jeudi 10 avril
Cyclisme
Course Sarthe-Pays de la Loire *(lire ci-dessus)*

Samedi 12 avril
Basket
ABC/Longwy
20 h, Jean-Bouin

Dimanche 13 avril
Course
55e Pellouailles-Angers
Départ à 15 h

SPORT La meilleure gardienne du monde

Maëlle Loyot a été désignée meilleure gardienne du monde de hockey en salle à l'issue de la coupe du monde de Leipzig (Allemagne) du 5 au 9 février. Elle joue au Sco. *"Quand je l'ai appris, j'ai pleuré de bonheur"*, avoue la jeune femme de 31 ans. Ce titre s'ajoute à la médaille de bronze décrochée à cette occasion par l'équipe de France. Ces deux récompenses couronnent une carrière débutée à 12 ans au stade lavallois et à 16 ans en équipe de France. À l'époque, la formation tricolore se traînait dans le classement européen. Au fil des rencontres, les filles se positionnent parmi les meilleures du monde et décrochent, en 2002, la troisième place de la coupe d'Europe des Nations, aux Ponts-de-Cé. Parallèlement, Maëlle joue au plus haut niveau en Allemagne, au Bayer Leverkusen. Mais, le hockey ne permet pas de gagner sa vie. Début 2002, elle rentre en Mayenne et intègre le Sco, seule équipe féminine du Grand-Ouest. Même si le club n'évolue qu'en troisième division, Maëlle reste titulaire des cages nationales. *"Leipzig, c'est pour moi une fin en apothéose. Après la coupe d'Europe à Barcelone cet été, je raccroche ma crosse… au moins au niveau international. J'ai d'autres obligations car je viens d'intégrer l'école d'infirmières de Mayenne et je me mets au handball."* Dans les buts, évidemment.

Thierry Bonnet

Serge Simon

CONTOURNEMENT NORD
Les travaux reprennent

Le chantier du contournement nord va reprendre. Gilles de Robien, ministre de l'Équipement et des transports, en a informé, le 5 mars, les maires d'Angers et d'Avrillé, ainsi que Daniel Raoul, sénateur. En effet, un échéancier des travaux devrait être envoyé par Cofiroute dans les prochaines semaines aux collectivités concernées par le tracé de l'autoroute. Les élus *"se félicitent de cette annonce, qui fait suite à leur mobilisation depuis des mois, et espèrent maintenant que les engagements de Cofiroute se concrétiseront rapidement"*.

Thierry Bonnet

RECORD
101 h 50 à l'antenne !

Tenir l'antenne du lundi 7 avril, 9 h, au vendredi 11, 14 h 50… c'est le pari fou de Philippe Rabin, animateur depuis dix ans sur *Radio G!* Objectif : battre le record de l'émission la plus longue détenu par une radio suédoise, avec 100 heures. Soit tenir 101 h 50, clin d'œil à la fréquence (101.5 MHz). Le vendredi soir, l'exploit sera clôturé en beauté, avec concert au Chabada *(lire agenda)*.

Contact, 02 41 6 047 47, auditeur@radio-g.org

INITIATIVE L'opéra à la fac

Angers Nantes opéra s'est invité sur le campus de Belle-Beille le 26 février pour une répétition de travail de l'opéra "Les Bonnes", donné les 7, 9 et 11 mars à l'occasion de la création de la nouvelle structure lyrique. Le moyen d'amener les étudiants vers l'opéra. Dans cet esprit, l'université achète des places plein tarif et les revend 2 € seulement aux étudiants. Par ailleurs, Angers Nantes Opéra propose des places à partir de 6 € à tous les moins de 26 ans et même la gratuité pour les lycéens détenteurs du Pass Culture de la Région.

Renseignements 02 41 24 16 40.

Albert

ÉVÉNEMENT Le Net à la fête !

La fête de l'Internet se déroule du 17 au 23 mars. Le Cybercentre de la Roseraie propose des ateliers découverte pour tous et gratuits. Le lundi, de 14 h à 20 h ; le mercredi, de 16 h 30 à 19 h, et le samedi, de 9 h à 12 h.

Cybercentre de la Roseraie, 8, square Dumont-d'Urville, 02 41 45 27 63.

DANS VOTRE AGENDA

17 mars, conseil municipal, vote du budget. 28 mars, assemblée générale de l'Office municipal des sports, aux greniers Saint-Jean. 31 mars, conseil municipal. 8 au 12 avril, 9e festival Cinémas d'Afrique. 9 avril, journée du maire dans le quartier La Fayette – Éblé, réunion publique, à 20 h 30, au théâtre Chanzy

UNIVERSITÉS Coopération Angers-Tetovo

Alain Barreau président de l'université d'Angers et son homologue Aladin Abazi de l'université de Tetovo, en République de Macédoine, ont signé un accord de coopération le 14 février. Il se traduira par des échanges d'enseignants et d'étudiants.
Fondée en 2001, l'université de Tetovo est la première université de langue albanophone et échange également avec Nantes et Rennes.
Pour l'université angevine, cet accord permet d'instaurer des liens supplémentaires avec l'Europe de l'Est.

DISQUE La Maîtrise enregistre des *carols*

Le neuvième disque de la Maîtrise des Pays de la Loire, à paraître en octobre, a été enregistré en février à la chapelle du Bon-Pasteur. Une soixantaine de chanteurs y a participé.
Au programme, quatorze *carols*, noëls traditionnels anglais, du XVIe siècle à nos jours. Les textes français sont signés Marie-Antoinette Nourry, anglciste : *"J'ai écrit sur le thème de Noël, en faisant coller les sonorités des mots français avec la musique"*.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

INITIATIVE Visite de l'hôtel de ville

L'Association pour la Promotion et l'Intégration dans la Région d'Angers (APTIRA) organise des visites de l'hôtel de ville, assurées par les élues Lise Neveux-Couëdy et Dominique De Ferrières. Ces visites font découvrir aux enfants et à leurs parents, la salle du Conseil municipal, la salle des mariages, la salle de réception. Elles permettent donc de mieux comprendre la vie municipale et les étapes de création d'un projet.

TOURISME La piste de l'enfant Roy

Les comités départementaux du Tourisme d'Anjou et de Touraine ont reçu le prix "Coup de cœur, vacances en France" pour l'opération "Sur la piste de l'enfant Roy". Un jeu découverte a été conçu pour les enfants de 8 à 12 ans sur chacun des cinquante-quatre sites partenaires de l'opération : le château d'Angers, le muséum d'histoire naturelle, le musée régional de l'air ou encore le château de Brissac.

Maison du tourisme, place Kennedy, 02 41 23 51 51 ou infos@anjou-tourisme.com

SOUVENIR Hommage au père Wresinski

Au 14, rue Saint-Jacques, c'est là qu'est né le père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD (Aide à toute détresse) Quart Monde, là qu'il a vécu une enfance dans la misère. Le 11 février, une plaque, gravée d'un texte du "prêtre des pauvres", a été posée sur la façade de la maison. Après avoir rappelé qu'au moment de la naissance de Joseph Wresinski, en 1897, la Doutre était l'un des quartiers les plus vétustes d'Angers, Michelle Moreau, premier maire adjoint, a déclaré : *"Chacun doit pouvoir trouver sa place, être entendu et considéré, c'est la conviction de la Ville"*.

ATD Quart Monde, 02 41 87 83 88.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

TRANSPORT Le TGV du futur

Le 20 février, les Angevins ont pu tester et donner leur avis sur les nouveaux aménagements intérieurs des TVG Atlantique dessinés par les trois grands couturiers : Kenzo, Lacroix et Recaro. Ils devraient être en circulation en 2010 sur 183 rames Ouest, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le lauréat sera connu le 30 avril.

DISPOSITIF Un parcours de remise au travail

Depuis deux ans, l'Association nationale de formation professionnelle des adultes (AFPA) propose un parcours accompagné en entreprise à des bénéficiaires du RMI. Ils passent quatre semaines en situation réelle de travail, avec un tuteur au sein d'une entreprise et bénéficient d'un suivi régulier de l'AFPA. Ils sont rémunérés. Cette démarche permet une évaluation précise des compétences et lacunes éventuelles du bénéficiaire.
Depuis février 2001, cent quarante personnes ont intégré ce dispositif en Maine-et-Loire, dont quarante-six à Angers. Certaines sont orientées vers une formation complémentaire mais la majorité a retrouvé un travail, dont 35 % un contrat à durée indéterminée.

Contact, 02 41 33 41 14.

Deux conseils consultatifs au complet fin mars

Présentation du conseil consultatif de quartier aux habitants de la Roseraie, le 12 février, à Jean-Vilar.

Thierry Bonnet

Présentés aux habitants en février, les deux premiers conseils consultatifs de quartier seront officialisés mi-avril.

Les conseils consultatifs de quartier sont désormais une réalité. Les deux premiers ont été créés à la Roseraie et au Lac-de-Maine. Les 12 et 17 février, des réunions publiques ont permis au maire de présenter aux habitants le collège des six élus de chaque conseil [1]. À côté d'eux siégeront douze représentants d'associations et douze habitants, portant ainsi à trente le nombre de membres dans chaque conseil.

La municipalité les consultera sur la vie de leur quartier et les projets qui s'y développent. *"Nul mieux que vous ne sait ce qui se déroule dans votre quartier, ne peut apprécier ce qui va s'y passer dans l'avenir,* a déclaré le maire à la Roseraie. *C'est un exercice difficile, que je vous demande de pratiquer, celui d'aider à la décision du conseil municipal."*

De nombreuses candidatures

Les associations désigneront leurs représentants le 19 mars pour le Lac-de-Maine, le 20 pour la Roseraie. Pour ce qui concerne les habitants, les candidatures des personnes intéressées sont closes depuis le 28 février. Elles sont nombreuses : cinquante-huit à la Roseraie, quarante-deux au Lac-de-Maine. La commission de validation vérifiera que tous les candidats sont bien représentatifs de leur quartier et, le 24 mars, un tirage au sort, devant huissier, désignera les personnes qui siégeront et leurs suppléants.

Le conseil municipal du 31 mars validera cette désignation et les deux conseils consultatifs seront installés officiellement mi-avril.

Les habitants, qui ne feraient pas partie du conseil consultatif pourront tout de même participer. En effet, les conseils créeront des groupes de travail ouverts à tous pour travailler sur des thèmes précis.

Pour les autres quartiers, les candidatures des habitants sont d'ores et déjà ouvertes [2] à toute personne de plus de 16 ans, sans condition de nationalité.

(1) Pour la Roseraie, Frédéric Béatse (président), Françoise Legros, Michelle Moreau, Renée Solé, Brigitte Sublard et Nicole Thénié.
Pour le Lac-de-Maine, Rose-Marie Véron (présidente), Hervé Carré, Jacques Delin, Pierrick Martin, Lise Neveux-Couëdy, Monique Pirotais.
(2) Par téléphone, au 02 41 05 40 58, ou sur Internet, www.angers.fr

trois questions à Frédé président du conseil co

Quel parcours vous a amené à cette nomination ?

J'ai un long passé de militant associatif. Au début des années 90, à la fac, adhérent d'un syndicat étudiant, je suis devenu vice-président étudiant de l'université d'Angers et président de l'association de services aux étudiants. Puis secrétaire général adjoint national de l'Unef-ID et élu dans deux conseils nationaux sur l'enseignement supérieur.

Quelle est votre implantation à la Roseraie ?

Lorsque j'ai été élu conseiller municipal, en 1995, j'habitais la Doutre. Mais je me suis installé à la Roseraie en 1997 et je m'y suis investi très rapidement. C'est un quartier où je me sens bien. À titre personnel, je suis adhérent de plusieurs associations

trois questions à Rose-Marie Véron

présidente du conseil consultatif du Lac-de-Maine

Thierry Bonnet

En quelques mots pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 45 ans, je suis mariée, j'ai deux enfants. Je suis ingénieur environnement de formation et à la recherche d'un emploi suite à mon licenciement d'ACT Manufacturing. Je suis une "vieille" habitante du Lac-de-Maine où je réside depuis dix-huit ans. Je me suis pas mal impliquée dans la vie du quartier. J'ai commencé comme représentante de parents de l'école La Pérussaie. Puis, de fil en aiguille, j'ai été élue en 2001 présidente de l'interassociation du Lac-de-Maine (ILM), poste que j'ai quitté en devenant conseillère municipale. Depuis, j'assure des permanences deux fois par mois à la mairie de quartier.

Comment définiriez-vous le quartier du Lac-de-Maine ?

C'est avant tout un quartier agréable à vivre. Un quartier nature. Depuis que j'y habite, je crois ne jamais avoir entendu quelqu'un se plaindre d'y résider. Cela ne veut pas dire que tout est rose. Le Lac-de-Maine a une image de quartier privilégié. C'est en partie fondé, mais il n'est pas que cela. Je vois, lors de mes permanences, un certain nombre de personnes en difficulté sociale.

Il existe aussi deux entités : un ancien Lac-de-Maine, né il y a vingt ans, et le nouveau quartier Mollière qui s'est métamorphosé depuis cinq ans. Un des défis du conseil de quartier sera de parvenir à créer une identité commune et de bien intégrer les nouveaux habitants.

Quels pourraient être les premiers sujets abordés au conseil consultatif ?

Il est certain qu'il y aura des discussions sur les aménagements routiers, en particulier autour du centre commercial. Je sais aussi que beaucoup souhaitent voir se construire une salle de réunion. À moyen terme, il existe également un projet de création de maison des services publics comme celle de Verneau. Enfin, le Lac-de-Maine possède une importante jeunesse. Il faudra réfléchir autour de ce thème. Voilà quelques pistes…

Nouvelle formule pour *Angers.fr*…

Le site Internet de la Ville fait peau neuve! Dès le 21 mars, les internautes pourront découvrir sa nouvelle version, qui offre encore plus de services.
La page d'accueil présente trois grands menus. Le bandeau de gauche sert à la navigation et donne accès aux rubriques. Au milieu, la page "En ce moment à Angers" présente l'actualité de la ville, mais aussi celle du site. La partie de droite, "Aujourd'hui", donne une multitude d'informations au quotidien: météo, "Sortir ce soir", "Attention travaux", l'image du jour…
Trois grandes rubriques sont accessibles par le bandeau de gauche. La première concerne la Ville, ses élus, ses grands projets. Une vidéo de la réunion de conseil municipal précédent est diffusée, montrant les débats pour les grands sujets, et l'ordre du jour du conseil à venir est indiqué.
Des articles sur les grands projets sont également proposés. La sous-rubrique "À votre écoute" permet de laisser des questions, les élus répondant ensuite globalement à celles qui reviennent le plus souvent.

La page d'accueil du nouveau site Internet de la ville : www.angers.fr

Rubrique de proximité

"Vivre à Angers" est une rubrique de proximité. Elle propose une multitude d'informations et d'adresses classés par thèmes: travailler, se loger, se déplacer, se soigner, s'entraider, grandir, s'instruire, se divertir, vos droits et démarches. On y trouve également tout ce qu'il faut savoir sur chaque quartier: adresses utiles, permanences des élus, réunions publiques…
La troisième partie permet de découvrir Angers de différentes façons. "En histoire", à travers des articles historiques. "En images", classées par thèmes et que l'on pourra utiliser en fond d'écran ou envoyer en carte postale. "En 360°", avec des panoramas supplémentaires et une visite complète du château.
Le nouveau site est en partie polyglotte, avec une présentation de la Ville en anglais, allemand, espagnol, italien et néerlandais. Enfin, il donne la possibilité à tous de se créer une adresse électronique personnalisée avec le suffixe "angers.fr".

www.angers.fr

…ric Béaste

…nsultatif de la Roseraie

Thierry Bonnet

scolaires et, en tant qu'élu, je siège dans huit conseils d'écoles. Depuis 2001, début du nouveau mandat, je tiens des permanences en alternance avec Renée Solé: nous formons un bon tandem! Je suis l'élu référent du quartier pour les dispositifs contrat de ville et l'opération de renouvellement urbain (ORU). Étant plutôt un élu de terrain, j'ai une grande volonté de m'investir dans la réalité du quartier.

Comment envisagez-vous le conseil de la Roseraie ?

Les habitants ont déjà beaucoup réfléchi, notamment dans le cadre de la commission cadre de vie et lors de la concertation autour de l'ORU, sur les grands dossiers qui vont être à travailler. L'attente est très forte, avec deux préoccupations très importantes, l'école et l'arrivée du tramway. Je rencontre individuellement chaque candidat au collège des habitants du conseil consultatif. Beaucoup de nouveaux habitants sont intéressés, des gens qui ne sont encore dans aucun dispositif. Leur présence, aux côtés de personnes engagées depuis des années, sera une richesse, car ils voient les choses sous un angle neuf.

… et pour *Bords de Maine*

Pour ses vingt ans, *Bords de Maine*, le mensuel d'information destiné aux retraités angevins, change de visage: maquette colorée, rubriques nouvelles et meilleure lisibilité. Le numéro 1 est sorti début mars. Cette nouvelle formule permet d'aborder l'actualité locale, de développer un sujet de fond (ce mois-ci, "la découverte d'Internet"), mais propose également portraits, témoignages et initiatives qui font bouger la ville. Sans oublier, les rubriques "agenda" consacrée aux animations du service Animation Retraités du centre communal d'action sociale (CCAS), et "pratique" recensant les adresses utiles et la restauration dans les clubs-restaurants. Tiré à 7000 exemplaires, *Bords de Maine* est édité par la Ville, et disponible gratuitement à l'hôtel de ville, à l'Espace Welcome, au CCAS, dans les mairies, bibliothèques et maisons de quartier, et sur abonnement.

Une carte de lecteur aux Archives

Les archives municipales viennent de mettre en place une carte de lecteur pour les personnes souhaitant consulter des documents. La carte est gratuite.
La salle de lecture peut recevoir seize personnes. Un archiviste aide les visiteurs dans leur recherche. Les archives municipales, répertoriées depuis 1367, conservent toutes les délibérations du conseil municipal, les actes d'état civil depuis plus de 100 ans, des renseignements sur le patrimoine immobilier, l'éclairage public, l'action sociale…

La nouvelle carte de lecteur des archives municipales.

Carte gratuite délivrée sur présentation d'une pièce d'identité. Ouvert le lundi, de 14 h à 17 h, et du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Hôtel de ville, bd de la Résistance-et-de-la-Déportation.

Un skate-park à la Baumette

Un skate-park est prévu à la Baumette. La Ville élabore le projet avec les futurs utilisateurs.

Les adeptes du skate, du BMX, du bi-cross et du roller auront bientôt un site dédié à la pratique de leur sport. La Ville a, en effet, plusieurs projets, dont la construction d'un skate-park à la Baumette. Et pour que l'équipement réponde au mieux aux besoins de ces différentes disciplines, le projet se discute avec les pratiquants eux-mêmes [1]. Le 15 février, au Haras, une première réunion d'information a rassemblé une petite centaine de jeunes[1], mais aussi des parents, autour de Martine Caillat-Drouin, adjointe à la Jeunesse, et Jean-Luc Rotureau, chargé des Sports. Des représentants de chaque discipline vont désormais affiner le projet avec les services municipaux: rédaction d'un cahier des charges avec les besoins précis, propositions, choix des équipements et des matériaux…

Thierry Bonnet

Actuellement, les "skaters" se retrouvent sur des esplanades, comme ici, à Saint-Serge.

"La Ville avait réalisé il y a quelques années un premier équipement à la Baumette, souligne Jean-Luc Rotureau, *mais il a mal vieilli. Isolé, il était dans l'enceinte du parc des sports – avec des horaires de fermeture – ce qui ne favorisait pas la pratique. Ce nouvel équipement de 800 m² environ sera construit à proximité de la piscine, le long du boulevard Marc-Leclerc, et sera accessible 24 heures sur 24."*

Cet équipement complet devra également tenir compte des différents niveaux de pratique et être parfaitement sécurisé, pour les plus jeunes notamment.

Outre ce nouveau skate-park, deux autres projets seront menés pour offrir des équipements de proximité à l'Ouest et à l'Est. Ainsi, le champ de bosses créé pour le bi-cross au parc de loisirs du lac de Maine sera complété d'obstacles moins prononcés pour les débutants, tandis qu'un nouveau terrain sera créé à Montrejeau, dans le quartier Saint-Léonard. *"Les plus jeunes ont parfois moins de 10 ans et je comprends alors le souci qu'ont les parents de pouvoir trouver des équipements adaptés pour leurs enfants sans avoir à traverser la ville"*, a souligné Martine Caillat-Drouin.

En avril ou mai, une réunion publique sera organisée pour présenter les projets définitifs. Le budget total s'élève à 80 000 €. Les travaux devraient démarrer ensuite assez rapidement pour la réalisation des champs de bosses avant l'été et la livraison du skate-park, si possible, pour la rentrée de septembre.

(1)- Pendant deux mois, une enquête sur les besoins a été réalisée sur le terrain et dans quatre magasins spécialisés. 424 jeunes y ont répondu.

Rendre accessibles les locaux sportifs

La semaine nationale du handicap, du 17 au 23 mars, est l'occasion pour la Ville de rappeler sa mobilisation continue pour rendre Angers toujours plus accessible. Martine Richard, adjointe au maire, est chargée spécialement de tout ce qui concerne les handicapés. Elle anime une commission extra-municipale et travaille en lien avec la cellule handicap, créée au sein des services municipaux et coordonnée par un conseiller technique permanent. Le *"Guide de l'accessibilité"* édité par la Ville est remis à jour régulièrement, en lien avec les associations.

Actuellement, un effort particulier est porté sur l'adaptation des équipements sportifs. Après un recensement des anomalies et des besoins, la réflexion a été engagée avec les associations concernées: le Comité de liaison des handicapés fédérant 11 associations, le club Handisport région angevine et Handicap international.

L'accueil des sportifs handicapés a été pris en compte lors de la rénovation de la piscine Jean-Bouin. Ailleurs, les travaux commencent avec une multitude de petits aménagements prévus pour le premier semestre 2003: portemanteaux et miroirs à bonne hauteur, barres près des toilettes, places de parking réservées… En septembre, un projet définitif sera établi pour le gymnase Bergson, lieu d'entraînement et de compétition attitré du club Handisport. Il s'agit de refaire entièrement en 2004 les accès et les sanitaires. Le coût devrait se situer entre 30 000 à 40 000 €.

François Lemoulant/Archives

Des travaux sont prévus à la salle Bergson, qui accueille les rencontres Handisport.

Thierry Bonnet/Archives

"Tambour battant" au Grand-Pigeon inauguré en mai 2002. La laverie associative est une des actions mises en place dans le cadre du contrat de ville.

Thierry Bonnet

Évaluer l'impact du contrat de ville

En avril 2000, un contrat de ville a été signé entre l'État, Angers et Trélazé. Son objectif: mener, en lien avec divers partenaires[1], des actions de terrain afin d'améliorer le lien social, favoriser l'éducation, faciliter l'accès à la culture et à la santé, contribuer à l'épanouissement de chacun, améliorer les conditions de vie dans les quartiers, en termes de cadre de vie et de sécurité. Cinq quartiers sont concernés: Belle-Beille, Deux-Croix et Banchais, Monplaisir, la Roseraie et Verneau.

Au terme du contrat, en 2006, plus de 38 M€ auront été investis dans plus de cent actions. Parmi elles, des initiatives très localisées comme les "pots" de cages d'escaliers, et d'autres, beaucoup plus globales, comme les actions de prévention, les services associatifs de proximité, la charte culture et solidarité. Ces actions sont-elles pertinentes? sont-elles efficaces? comment les améliorer ?… Fin mars, une démarche d'évaluation sera engagée afin de répondre à ces questions. Elle permettra de suivre la mise en œuvre du contrat de ville: réussites et échecs par rapport aux objectifs définis. D'en dégager les effets prévus ou non et, si besoin, de corriger le tir en créant d'autres catégories d'actions ou champs d'intervention.

"Depuis un an, précise Michelle Moreau, premier maire adjoint, *nous avons engagé un travail avec les partenaires afin de mettre au point cette démarche d'évaluation rendue obligatoire par la loi. Nous serons le premier contrat de ville des Pays de la Loire à l'engager".*

Concrètement, l'évaluation se déroulera dans trois domaines. D'abord, en matière éducative. En avril et mai, il s'agira d'évaluer auprès des enfants, des familles, des enseignants, des associations…, les projets menés, notamment l'aide aux devoirs et l'accompagnement scolaire. La démarche sera entreprise par le cabinet Veres consultants.

Deuxième axe, l'observatoire créé dans les quartiers sera relancé pour donner un outil permanent aux professionnels. Cette étude sera coordonnée et animée par l'agence d'urbanisme de la région angevine. Les premiers résultats pourraient être diffusés avant l'été.

Enfin, les institutions partenaires dresseront un bilan qualitatif et quantitatif de toutes les actions du contrat de ville.

Cette évaluation (268000 €) est financée par l'État (34 %), Angers et Trélazé (34 %), et les partenaires CAF, Agglomération et Département (environ 10 % chacun).

(1) Sont partenaires du contrat de ville, la caisse d'allocations familiales, Angers-Agglomération, le Département et la Région, les bailleurs sociaux, le fonds d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations et la caisse des dépôts et consignations. Les habitants, associations et structures de quartiers sont évidemment impliqués.

PRATIQUE

Hôtel de ville

Boulevard de la Résistance--et-de-la-Déportation, BP 3527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 0241054000. Fax: 0241053900. e-mail: mairie.angers@angers.fr, site: www.angers.fr

L'hôtel de ville est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, uniquement pour les déclarations de naissance et de décès.

Pour rencontrer les adjoints au maire, appeler le secrétariat des adjoints, à l'hôtel de ville.

Cimetières: les démarches facilitées

La Ville vient de moderniser les locaux d'accueil des cimetières, pour faciliter la démarche de familles, qui n'ont plus à se déplacer vers les mairies. Depuis 2002, les cimetières gèrent les activités en totalité. Ils assurent l'accueil des familles, pour plus de confidentialité, la gestion des trente-deux mille concessions, l'organisation des opérations funéraires, les actes administratifs liés aux formalités d'obsèques… Le montant de la rénovation et de l'agrandissement des locaux s'élève à 220000 €.

Renseignements: cimetière de l'Est et Saint-Léonard, 02 41 43 65 40; cimetière de l'Ouest, 02 41 48 21 27.

SPORTS

Réunions d'usagers des équipements sportifs

Prochaines réunions des élus et du service des Sports à l'intention des usagers des installations sportives municipales : le 2 avril, à 18h30, à la salle Bertin, concernant la salle de la Doutre, la salle, le stade et la piscine Bertin, la salle Raspail et la salle Berteau; le 14 avril, à 18h30, à la maison pour tous de Monplaisir, au sujet de la salle et de la piscine Monplaisir, de la salle Debussy, du stade Marcel-Denis et du gymnase Voltaire.

Renseignements au 0241054516.

L'AGGLOMÉRATION EN BREF

Augmentation du prix de l'eau au 1er avril

Le conseil de communauté devrait voter le 10 mars une augmentation du prix de l'eau. Il passera au 1er avril de 2,20 € à 2,28 € le m³. Cette augmentation ne représente que 0,08 % et l'agglomération garde sa place parmi les cinq ou six réseaux les moins chers de France. Angers Agglomération prévoit cette année un important investissement (17 M€) pour la rénovation de l'usine de production d'eau potable.

Les orientations budgétaires 2003

Les élus d'Angers Agglomération ont voté le 10 février les orientations budgétaires pour 2003, dont le montant global est fixé à 198 M€. Première priorité, le développement économique et la recherche, avec un montant estimé de 4,70 M€, pour la valorisation des zones d'activités, la construction d'une nouvelle usine relais et des subventions à l'enseignement supérieur et à la recherche. Viennent ensuite les voiries d'agglomération (16 M€) et les travaux d'équipement à l'aéroport d'Angers-Marcé (400000 €). Lors du vote du budget, prévu le 10 mars, une augmentation de 11,5 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, compte tenu du prix du tri sélectif, devait être débattue.

Vers un nouveau partenariat éducatif local

Le projet éducatif local est lancé. Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation, en a fait l'annonce officielle le 12 février, à l'occasion du colloque *"Réussir l'éducation, réussir l'école ?"* organisé par la Ville. Ce vaste projet en matière d'éducation et de jeunesse s'impose d'ores et déjà comme une priorité de la municipalité.

Tout part d'un constat : les intervenants en matière d'éducation sont nombreux mais agissent souvent de manière isolée voire dispersée. Le projet éducatif local (PEL) doit mettre en musique ces multiples actions autour d'objectifs définis en commun. L'enjeu final est ambitieux : permettre à chaque jeune de réussir son propre parcours dans et hors l'école. C'est-à-dire à la fois son épanouissement personnel et professionnel, mais aussi l'acquisition de son autonomie, sa bonne intégration dans la ville…

Outre l'éducation et la formation, le PEL doit d'ailleurs englober d'autres thèmes comme la santé, le logement, l'insertion, la culture, le sport, les loisirs, la vie sociale, l'économie, le travail, la solidarité entre les générations…

De la même manière, son champ d'intervention doit être le plus large possible. Il s'adresse évidemment à tous les jeunes, depuis les tout-petits jusqu'aux jeunes adultes qui acquièrent une vie plus autonome.

57 600 Angevins ont moins de 25 ans et 23 800 moins de 15 ans. 14 700 fréquentent les écoles du premier degré, 12 800 le secondaire, 30 000 sont étudiants et 5 000 en apprentissage. Mais au-delà de ces jeunes, les familles, les enseignants et les autres acteurs de l'éducation (services municipaux, associations d'éducation populaire, maisons de quartier, associations culturelles, sportives…) sont concernés. Le PEL les invite à faire le point et à construire ensemble un nouveau partenariat éducatif local. Faire travailler ensemble et dans la même direction tous ceux qui contribuent à l'éducation du jeune, apporter l'aide et les moyens nécessaires à leur action constituent une ambition qui s'inscrit aussi dans une politique de développement durable.

"La mise en œuvre de ce projet se fera progressivement. Ce n'est pas un dispositif ponctuel mais bien une démarche sur plusieurs années, souligne Jacques Cochard. *Nous allons d'abord dresser un état des lieux auquel tous les protagonistes seront invités à participer. À partir de ce travail, il s'agira de rédiger le projet lui-même. Il faudra alors définir les actions qui seront mises en œuvre avec le souci de mettre sur pied une évaluation continue de nos actions et de leurs effets."*

Thierry Bonnet

Le 12 février, Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation, a officiellement lancé le projet éducatif local, à l'occasion du colloque "Réussir l'éducation, réussir l'école ?", organisé par la Ville. Mille deux cents personnes ont participé à cette journée.

Opposition. Groupe municipal "Servir Angers"

Personnes handicapées, une année pleine d'espoir

En faisant du handicap l'un des trois chantiers prioritaires de son quinquennat, Jacques Chirac a soulevé un immense espoir chez les personnes handicapées et leurs proches. 2003 a de plus été reconnue comme année européenne des handicapés et un projet de révision de la loi sera proposé très prochainement par le gouvernement. Alors que les orientations budgétaires 2003 de notre commune n'ont laissé entrevoir aucune disposition particulière, le groupe "Servir Angers" a souhaité mettre en exergue ce sujet. Il concerne en effet directement plusieurs milliers d'Angevins dans leur quotidien, mais aussi chacun d'entre nous dans le regard et la place que nous souhaitons accorder au plus faible dans notre société, à Angers en particulier.

La France compte près de 5 millions de personnes handicapées, Angers plusieurs milliers. Incontestablement la loi de 1975, a permis une meilleure prise en compte de ces personnes dans leur quartier. L'école est plus ouverte, des entreprises embauchent des travailleurs handicapés. Par des services mieux adaptés, notre ville leur offre de meilleures conditions de vie que par le passé…

Cependant, comme l'indiquait récemment Mme Marie-Sophie Dessaulle, présidente de l'association des paralysés de France : "Il reste à faire pour une présence pleine et entière…"

Un nouveau regard : de l'assistance à l'intégration

Cette année européenne est symboliquement là pour nous le rappeler. Elle a au moins un avantage : focaliser l'attention de l'opinion sur des questions de société et parfois des injustices auxquelles nous nous habituons. Car de l'avis de nombreux spécialistes, il est temps de franchir un nouveau cap. D'une part en leur redonnant confiance en eux-mêmes et d'autre part en leur permettant de s'intégrer pleinement.

Une nouvelle loi : passer "du patient au citoyen"

Longtemps la loi de 1975 fut considérée, à juste titre sans doute, comme fondatrice de la prise en charge du handicap. Ce texte affirmait pour le première fois le devoir de solidarité de la nation envers les personnes handicapées. Aujourd'hui cette loi n'est plus adaptée. Comme l'indiquait Patrick Gohet, le délégué interministériel aux personnes handicapées, on ne peut pas continuer de considérer ces personnes comme une population à part que l'on doit assister. Elles aspirent à être reconnues citoyens, comme les autres. C'est pourquoi le gouvernement compte bénéficier de cette année de débats et de prises de conscience pour faire adopter une nouvelle loi dès 2004.

Une nouvelle politique d'intégration des personnes handicapées à Angers

Il est important de rappeler que des efforts ont été faits en faveur de ces personnes par la municipalité. Cependant le constat est le même que précédemment, l'intégration dans la vie de notre cité n'est pas aboutie. C'est pourquoi Angers se doit de redéfinir une nouvelle politique d'intégration des personnes handicapées. Elle devra s'appuyer bien évidemment sur un partenariat de projet avec les associations locales et s'aider également des expériences de plusieurs villes d'Europe du Nord sur cette question : politique d'urbanisme, des déplacements, du logement, de scolarité, de l'accessibilité aux services publiques, de la citoyenneté (Conseils de Quartier),…

Cela passe par des moyens budgétaires spécifiques et une structure de surveillance et de protection des personnes handicapées. Autant de piste à développer.

Nous espérons que la majorité saura entendre nos arguments qui s'ancrent dans la conviction que les personnes handicapées ont droit au respect de leur dignité humaine et donc aux même droits fondamentaux que les autres. Convaincus que le développement d'une société s'apprécie aussi au respect qu'elle manifeste envers les plus faibles.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP-UDF-Cap 21-DvD
L. Gérault, R. Branchereau-Massigoux, B. Caillard-Humeau, I. de Bodinat, P. Descamps, B.Dupré, I. Martin-Krumm, B. Sublard.

Opposition UMP

Quelle réponse face à la violence?

La semaine dernière, des voitures ont brûlé à La Roseraie. La drogue continue ses ravages dans certains quartiers.

Résultat de 20 ans de laxisme socialiste ! Le gouvernement de J.-P. RAFFARIN a compris que la restauration de la sécurité passait par une harmonisation de la loi et des procédures avec les réalités du terrain et plus de soutien pour nos policiers et gendarmes.

Que ceux qui protestent contre la loi sur la sécurité intérieure aient le courage d'aller au contact des réalités dans les cités !

Comment éduquer notre jeunesse quand on leur apprend très tôt l'impunité sur des violences quotidiennes ?

Que penser d'anciens ministres pour qui fumer un joint n'est pas grave ?

Cessons de tirer nos jeunes vers le bas !

La dignité de l'être humain exige que le vieux débat entre liberté et sécurité soit dépassé. Il n'est rien de pire que l'absence d'autorité qui consacre la loi du plus fort.

Vos élus de l'opposition UMP : Margaret PERY, Jacques DELIN, Roselyne FELGINES

Majorité. "Aimer Angers"

Au-delà du 8 mars, agir pour les droits des femmes

Le 8 mars, comme tous les ans, est la journée internationale des Femmes. Cette manifestation a toute son utilité mais la question des droits des femmes nécessite, au-delà de cette journée, une vigilance quotidienne.

Aussi, cette année, la journée internationale des Femmes aura été marquée par l'inauguration de l'Espace Femmes, déclinaison concrète et pérenne de l'engagement de la municipalité pour les droits des femmes. L'aménagement de ces locaux en est l'illustration : il s'agit de mettre un espace partagé à disposition des associations locales qui militent en faveur de l'évolution des droits des femmes et parfois, de leur simple reconnaissance.

Si toutes les associations tiennent une place importante dans la vivacité d'un pays, celles qui se consacrent aux droits des femmes occupent un rôle particulier et fondamental. En effet, si le sort commun va dans le sens d'une amélioration, rien n'est acquis et la mobilisation de tous est de mise.

Il y a un peu moins d'un an, les élections législatives n'ont pas confirmé le bouleversement enregistré dans les conseils municipaux en 2001. À ce jour, le premier scrutin d'application de la loi sur la parité, qui a marqué l'entrée en force des femmes dans les assemblées communales, est resté un exemple isolé, et n'a pas fait école au niveau de la représentation nationale.

C'est tout le paradoxe de notre pays. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, elles représentent 23 millions d'électrices, face à 20 millions d'électeurs, et pourtant, elles sont encore sous représentées. Beaucoup de chemin reste à parcourir.

Pour autant, les femmes françaises, au regard de ce qui se passe ailleurs dans le monde, peuvent passer pour de véritables privilégiées.

Dans nos pays dits civilisés, les atteintes sont souvent plus pernicieuses, moins agressives, mais tout aussi condamnables : remise en cause larvée ou virulente du droit à l'avortement ou à la contraception d'urgence ; inégalité des salaires ; pénalisation dans les carrières, par le biais des congés maternité; entrave à la volonté de concilier une vie familiale avec une activité professionnelle, par manque de structures d'accueil des enfants ; image au pire dégradante, au mieux condescendante, donnée des femmes dans les médias…, la liste n'est pas exhaustive.

Parce que la dignité des femmes devrait être acquise et qu'elle ne l'est pas toujours, elle doit être défendue et se doit d'être partagée. C'est la raison pour laquelle la municipalité soutient les associations de défense des droits des femmes, parce qu'il est du devoir des collectivités de prendre part à cette mission.

Au-delà de ce travail de mobilisation en faveur de l'affirmation des droits des femmes, on a coutume de dire que la condition des femmes s'améliore d'année en année. Mais cela signifie aussi que malgré les actions mises en place, beaucoup reste à faire.

L'introduction de la parité dans les scrutins marque une occasion formidable de modifier les organisations, les façons de penser et d'agir et de répartir les responsabilités.

À nous d'y contribuer le plus résolument possible.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

LA ROSERAIE

Jean-Vilar fait sa télé

Albert

Lucie et Yann-Marig ont travaillé le montage de leur reportage pour donner, en plus des images, leur point de vue.

"On galère *pour réduire à trois minutes !*, s'amuse Lucie. *Nous voulons que notre sujet ne soit pas seulement l'enregistrement des faits, mais donne un point de vue."*

Le 22 mars, sur TV 10, aura lieu la première diffusion de *Jusque-là tout va bien*, émission proposée par le centre Jean-Vilar, en partenariat avec le Cybercentre. Christophe Passemard, médiateur culturel, a eu cette idée pour faire participer davantage les habitants aux projets du centre.

Outre une dizaine d'étudiants en licence information-communication de la Catho, les reporters sont les habitants du quartier qui ont répondu aux appels lancés par affiche. Dès novembre, lors de réunions, ils ont proposé les sujets qu'ils souhaitaient traiter et des groupes de deux ou trois personnes se sont formés.

Ainsi, Lucie Claverie, professeur, très intéressée par l'image et la vidéo, et Yann-Marig Brezac, étudiant, ont réalisé ensemble un reportage sur la participation de jeunes à une émission de radio, lors du festival Premiers Plans. Fin février, ils montaient fiévreusement leurs images au Cybercentre. Seront également au programme de cette première émission, un sujet décalé sur les fourmis, un *road-movie* réalisé par les étudiants, un micro-trottoir sur la ville vue par les enfants du centre de loisirs… Quatre autres émissions sont prévues, jusqu'en juillet.

Pour participer, contacter Christophe Passemard au 02 41 68 92 50.

e n

Mairie
6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30

Permanences des élus (mairie)
***Renée Solé**, sur rendez-vous, 20 mars, 3 et 17 avril, 10 h 30 - 12 h.*
***Frédéric Béatse**, 22 mars et 12 avril, 10 h 30 - 12 h.*
***Alain Lebouc**, 19 avril, 10 h 30 - 12 h.*

Centre Jean-Vilar
Place Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.

Animation d'écriture spontanée avec l'association Dire et Écrire, 10 avril, de 16 h à 18 h, bibliothèque Jean-Vilar, 02 41 66 53 24.

Dans le cadre de la course cycliste Sarthe-Pays de la Loire, la circulation sera perturbée dans le quartier le 10 avril. Les coureurs arriveront le matin. L'arrivée d'étape s'effectuera boulevard Jean-XXIII entre 11 h 30 et 12 h. L'après-midi, un

MONPLAISIR

Joël a retrouvé le moral

Travailler à la Régie a permis à Joël Boré de prendre un nouveau départ dans la vie, de sortir d'une période difficile. En 2000, il a demandé du travail à l'antenne de Monplaisir, son quartier. Pendant deux ans, il a été agent de répurgation et a fait en sorte que cela se passe au mieux. *"J'avais un très bon contact avec les locataires,* précise-t-il, *je parlais avec eux, je leur rendais des petits services si besoin."* Le résultat, c'est qu'aujourd'hui Joël est reconnu dans son quartier, tout le monde lui dit bonjour. Cela l'a aidé à se remettre sur pied moralement, tout comme la bonne ambiance dans l'équipe de la Régie.

Depuis quelques mois, il a trouvé un travail en contrat à durée indéterminée, dans le nettoyage. Il n'a donc plus besoin de la Régie mais n'a pas envie pour autant de quitter l'équipe, avec laquelle il se sent bien. Il vient régulièrement au local de la place de l'Europe pour donner un coup de main, distribuer des tracts, contribuer à la location de tentes l'été… Et participer aux animations. *"On a fait une pièce de théâtre en décembre, on s'est bien amusés, mais qu'est-ce qu'on avait le trac !"*, rigole-t-il. Le voilà réconcilié avec son quartier et avec lui-même.

Thierry Bonnet

Joël a retrouvé un emploi grâce à la Régie.

e n bref

Mairie
7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30

Permanences des élus
***Odile Sallé**, sur rendez-vous, 21 mars, 4 et 18 avril, 10 h 30 - 12 h.*
***Samira Tamtouir**, sur rendez-vous.*

Maison pour tous
3, rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.

Projection d'un film sur les "Turcs du Xe arrondissement de Paris", proposée par l'APTIRA, le 21 mars à 14 h 30, à la maison pour t ous. Gratuit. Tél. : 02 41 43 84 09.

Concours de belote le 22 mars à 14 h à l'association des habitants, dans les locaux du centre social, 12, bd Schuman. Inscription : 5,50 €.

bref

contre-la-montre aura lieu sur la Roseraie et Sainte-Gemmes. Le circuit sera interdit à tout véhicule de 15 h à 18 h 30. Les lignes 1 et 9 des bus connaîtront également des modifications de tracé. *(Lire page 5).* Renseignements : 02 41 05 45 25.

"Agence Too Mix", collectif de jeunes de la Roseraie, propose des concerts au centre Jean-Vilar. Première grosse manifestation, un concert-tremplin, *Vibrascène*, le 17 mai ouverts aux groupes de la région. Le meilleur aura droit à quelques jours de résidence au centre pour travailler avec des professionnels. Inscriptions avant le 20 avril, auprès de Christophe Passemard, 02 41 68 92 50.

Carnaval des enfants le 2 avril. Spectacles de rue à partir de 14 h 15, square Dumont-d'Urville, place Jean-Vilar, rue Marc-Sangnier et salle Jean-Vilar. À 16 h, rassemblement place Jean-XXIII pour le défilé avec la Batu'K'Dédé. Contact, centre Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.

VERNEAU - CAPUCINS

Habituée aux crues

La Maine dans la maison? En 1977, cela a été une surprise pour les Degasne. Venus d'Ille-et-Vilaine, ils s'étaient installés promenade de Reculée en 1974. C'était plaisant et proche de leurs lieux de travail. Et personne ne leur avait dit que la rivière, parfois, enfle. *"On ne s'imagine pas"*… Cette première crue, ils ont eu le temps de la voir venir. Et de surélever les lits avant qu'il n'y ait dix centimètres d'eau dans les pièces du bas, les chambres. Les enfants avaient une dizaine d'années, *"ils étaient contents, ils barbotaient"*, se souvient Thérèse Degasne. Ensuite, la famille a revu l'eau dans la maison en 1982, 40 cm, puis *"nous avons été tranquilles assez longtemps. En 1989, cela s'est arrêté juste au ras. Bien sûr, le pire, c'était en 1995, il y avait un mètre dans les chambres!"*

Philosophes, ils font avec, comme tous les gens du quartier. *"Tant que ce n'est pas tous les ans… Les maisons sont conçues pour cela. Et puis nous avons une sortie derrière, rue Haute-de-Reculée. Alors, même s'il y a souvent de l'eau au portail – deux fois déjà cette année –, ce n'est pas si grave."*

Ils se sont adaptés. La chaudière avait besoin d'être remplacée, elle a été surélevée d'un mètre et ils ont gardé les cheminées, au cas où. L'électricité était à refaire, aucune prise n'a été mise au sol et le courant peut être coupé par niveau. Et puis les gens du quartier s'entraident. Conclusion, l'éventuelle inondation, *"quand il ne pleut pas trop, on n'y pense pas"*. Et quand il pleut, ils observent la rivière et écoutent les anciens du quartier, souvent capables de prédire la tendance.

"En 1995, la Maine en crue a monté jusqu'au niveau de mes bras," se souvient Thérèse Degasne.

Thierry Bonnet

en bref

Mairie
Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.
Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, samedi, 9 h - 12 h 30, jeudi 14 h - 17 h 30.

Permanences des élus
Sylvia Tombini, 19 mars, 2 et 16 avril, 10 h 30 - 12 h.
Michel Houdbine, 28 mars et 11 avril, 10 h 30 - 12 h.

Maison de quartier
Les Capucins, 26, rue des Capucins, 02 41 73 96 49.

Maison pour tous
2, rue Renée, 02 41 73 44 22.

Bourse aux vêtements du 7 au 11 avril, à la MPT, 2, rue Renée.

Ouverture d'une ludothèque à Tart'y'fume, 4, rue Renée, le 25 mars. Les mardi et vendredi de 9 à 11 h.

Carnaval en soirée le 29 mars. Rassemblement à la MPT à 20 h ; défilé à 21 h, jusqu'à la rue Jean-Bourré. Renseignements, au 02 41 73 44 22.

LAC-DE-MAINE

Olivier Maudet, roi des "fanfarons"

Depuis dix ans, le carnaval déferle sur les quartiers et le centre ville. En tête, la fanfare, menée par Olivier Maudet en roi des "fanfarons" bariolé et survolté. Dès son arrivée au Lac-de-Maine en 1993, il a intégré la Folle Fanfare, parce qu'il jouait de la trompette. *"La musique, je suis tombé dedans quand j'étais petit. Dans ma famille, on ne finit pas un repas sans chanter"*, confie-t-il. Avant, il avait vécu de chansons pendant trois ans avec son groupe, Les Zap'100. Depuis, cet autodidacte vit d'animations. Petite enfance, centres de loisirs, maisons de quartiers…, *"je souhaite toucher à tout, travailler dans différents secteurs."* Avec toujours, en point d'attache, la fanfare. En 1995, il prend en charge celle du Lac-de-Maine et lance les petites sœurs des Justices, de Verneau et du Resto-Troc, à Belle-Beille. *"La musique est un moyen d'expression, une possibilité de s'extravertir facilement et un moyen facile de s'intégrer,* considère-t-il. *Des gens, par la suite, s'investissent dans des associations."* Alors il continue, d'autant qu'il y trouve son compte. *"En tête de la fanfare, je me lâche. Mais avec un petit recul professionnel, car il faut savoir créer l'énergie, entraîner le public, susciter des délires…"* Olivier sait faire, et souhaiterait désormais se stabiliser dans une structure, en se basant sur ce qu'il a appris : animation, régie, spectacle… Et fièvre carnavalesque!

Jean-Noël Sortant/Archives

en bref

Mairie
Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.
Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30

Permanences des élus
mairie de quartier
Rose-Marie Veron, 5 et 19 avril, 10 h 30 - 12 h.

Maison de quartier
40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.

Carnaval du quartier sur le thème "Le petit cochon rose ou Monsieur Carnaval détruit", dimanche 6 avril. Rendez-vous place Riobé, maquillage à partir de 13 h, défilé à 15 h. Contact, maison de quartier, 02 41 48 05 40.

DEUX-CROIX - BANCHAIS - GRAND-PIGEON

Mike peint les émotions de son pays

Toute la chaleur de l'Afrique vibre dans les peintures de Mike Outshoudi. Même s'il vit à Angers depuis trois ans, son inspiration vient encore *"des réminiscences de l'enfance dans mon village"*. Animé depuis toujours par un penchant artistique, il a étudié le *design* et la décoration à l'académie des Beaux-Arts de Kingshasa, en République Centrafricaine. Puis, du crayon, il est passé au pinceau. *"Je ne fais pas d'aquarelle*, précise-t-il, *car je préfère prendre mon temps. J'ai donc choisi la peinture à l'huile. C'est une technique qui permet d'exprimer des émotions et de les laisser évoluer."* Mike entreprend beaucoup de tableaux. Il jette sur la toile une ébauche dès qu'une idée le traverse, puis y revient au fil de l'évolution de ses sensations. *"Mes tableaux ont toujours un aspect figuratif, basé sur la réalité africaine. Ensuite, j'essaye de dégager une certaine abstraction. Et enfin, je m'attache beaucoup aux couleurs: je viens d'un continent où elles sont très importantes."* Sous l'influence de la culture française, sa peinture commence à se métisser. Mais pour cette exposition, la première en France, il n'a pas voulu se disperser. Les tableaux parleront donc de l'Afrique et de la place de la femme dans la société africaine.

Exposition au centre Marcelle-Menet du 25 mars au 12 avril. Vernissage en musique le 25 à 18 h.
Quinzaine "À propos de l'Afrique", aux mêmes dates, au centre Marcelle-Menet. Programme : stage de découverte du zellige, stage de bogolan, soirée contes et chants d'Afrique, initiation aux danses. Soirée africaine : concert de Koreduga, dîner, danse, le 11 avril. Soirée palabres sur les microprojets économiques, le 17 avril. Contact, 02 41 96 12 00.

Thierry Bonnet

BELLE-BEILLE

La ferme enchantée de Nadine

Une chèvre, des porcelets, des oies, dans la cour de l'école maternelle Aldo-Ferraro! Cela a duré une matinée, au cours de laquelle les élèves et leurs parents ont pu venir s'occuper des bêtes. La *Ferme enchantée de Tiligolo* (1) est venue à l'initiative de Nadine Benpa, de l'association des parents d'élèves. *"J'aime beaucoup l'animation,* précise-t-elle, *à chaque fois que je vois quelque chose de bien, je prends de la documentation."* La *Ferme enchantée* lui a paru particulièrement intéressante à faire venir dans un quartier où les enfants ont peu l'occasion de voir des animaux. Elle a pris les contacts et monté l'opération avec d'autres parents. Un projet sur l'année a été lancé, avec carnaval sur le thème des animaux de la ferme et visite au zoo de Doué-la-Fontaine. Le fonds de participation des habitants a aidé au financement, le budget étant complété avec la vente de crêpes et de gaufres par des parents lors du carnaval. *"Il y avait une super ambiance*, se souvient Nadine. *Depuis deux ou trois ans, l'association de parents d'élèves marche vraiment bien. Et les institutrices sont très motivées, cela aide."* Les activités proposées à l'école ont du succès, les parents viennent et les enfants sont plus à l'aise. Motivée depuis toujours par l'action associative, Nadine conclut: *"C'est important de s'engager."*

Thierry Bonnet

(1) Association de fermiers, intermittents du spectacle, agréée par le ministère de l'Éducation.

Le fonds de participation des habitants permet de financer des petits projets collectifs. À Belle-Beille, en 2002, le financement s'est élevé à 4 432 €, pour treize actions très diverses, de la participation aux Accroche-cœurs à la signalisation du Filalinge. Au total, plus de mille personnes ont participé. Contact, contrat de ville, permanence, 15, avenue Notre-Dame-du-Lac, le vendredi, de 9 h à 12 h, 02 41 48 55 84.

en bref

Mairie
5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30

Permanences des élus
Jean-Pierre Limousin, sur rendez-vous, 22 mars et 12 avril, 10 h 30 - 12 h.
Janette Petit-Jean, 5 et 19 avril, 10 h 30 - 12 h.

Centre Jacques-Tati
5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 51 90.

L'éducateur canin de la Régie, Hamid Rouini, est présent à la Belle-Abeille, 92, avenue Patton, les mardi et vendredi, de 13 h à 17 h.

Bourse vêtements et puériculture, du 14 au 17 avril, au centre Jacques-Tati, 02 41 48 79 79.

Rencontre avec Ludovic Roubaudi (Les Baltringues) pour le Prix des lecteurs. Bibliothèque Jacques-Tati, 20 h 30.

Les extraterrestres animeront le carnaval du quartier, dimanche 6 avril. Départ à 14 h du centre Jacques-Tati pour rejoindre le défilé du Lac-deMaine. Contact, 02 41 48 51 90.

Nouvelle chaufferie aux Chesnaies

La Soclova vient d'inaugurer une nouvelle chaudière à condensation sur 200 m², au sous-sol du 6, rue des Gâts. D'un coût de 165 000 €, cette impressionnante installation permet de fournir chauffage et eau chaude à plus de 268 logements des huit bâtiments de l'ensemble résidentiel *Les Chesnaies*, rue des Gâts, boulevard Gaston-Birgé et rue Gustave-Flaubert. *"Cette nouvelle chaufferie est plus performante pour le confort des locataires, tout en étant plus économe de 20 % en énergie*", se réjouit Monique Pirotais, présidente de la Soclova.

Autre avantage : la réduction des rejets polluants de l'ordre de 20 % grâce à un réglage plus précis des brûleurs. *"Depuis la construction de ces immeubles il y a quarante ans, un sacré progrès pour l'environnement a été accompli*, constate Jacques Decréquy, directeur de la Soclova. *Au début, il y eut le charbon, puis le fuel lourd, remplacé par du fuel domestique, avant de passer à la première génération de chaudière à gaz en 1991. Entre la nouvelle chaudière et celle au fuel lourd, les rejets de dioxyde de souffre et de poussière ont quasiment disparu et ceux d'oxyde d'azote ont diminué de 25 %."*

Pour les responsables de la société Dalkia, exploitant de la chaufferie, *"on peut presque dire que ce qui est rejeté aujourd'hui dans l'air, c'est de la vapeur d'eau."*

Le 13 février, les habitants des Chesnaies étaient conviés à la visite des nouvelles installations.

Thierry Bonnet

en bref

Permanences des élus
Centre Marcelle-Menet
***ROGER CASTEL**, 21 mars, 11 et 18 avril, 11 h - 12 h.*
***NATHALIE BERNARDIN**, 27 mars, 17 h 30 - 18 h 30.*

Maisons de quartier
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43.

La plantation d'une "rose de Noël" a inauguré, le 27 février, le jardin réalisé par la Ville sur l'espace entre les rues Levavasseur et Robert-Déan. Elle a été mise en terre par Monique Pirotais, maire-adjoint aux Parcs et jardins, et Patricia Machy, de la Régie de quartiers qui est chargée d'organiser le jardinage de cet espace par les habitants eux-mêmes.

Stages de danses brésiliennes le 29 mars, latines et de société le 5 avril. De 14 h 30 à 16 h 30, au centre Marcelle-Menet. 8 €. Tél. : 02 41 96 12 00.

JUSTICES - MADELEINE - SAINT-LÉONARD

L'îlot Picasso en chantier

Les bâtiments vont bientôt sortir de terre à l'îlot Picasso. Située sur 2,5 ha, cette zone est le dernier secteur à aménager de la ZAC Justices-Bourg-La Croix. Débuté en 1981, cet immense chantier a permis l'aménagement de 60 ha d'anciens champs de maraîchers entre le boulevard De-Lattre-de-Tassigny et la route de la Pyramide, avec, en particulier, la construction d'un millier de logements, du centre commercial et des équipements de la place des Justices.

Concernant l'îlot Picasso, l'aménagement est confié à la Sara. Les travaux ont débuté en mai 2002 avec le percement du boulevard Pablo-Picasso, reliant la route de la Pyramide à la rue Parmentier. De part et d'autre de ce nouvel axe, quatre zones ont été définies. La première, appelée Clos Saint-Sauveur, verra se construire cinquante-deux logements en petits collectifs. Treize maisons de ville prendront place sur la deuxième. Le troisième secteur accueillera une maison pour personnes âgées dépendantes et désorientées, comptant 80 lits, à destination en particulier des victimes de la maladie d'Alzheimer. Enfin, le dernier secteur est commercialisé pour recevoir des logements ou des activités non nuisantes.

Les différents chantiers vont démarrer dans les semaines à venir et se dérouleront simultanément. Le tout pourrait être terminé au second semestre 2004. Seulement à cette date, le boulevard Picasso sera ouvert à la circulation.

Thierry Bonnet

en bref

Mairie
Le Trois-Mâts. 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30

Permanences des élus
***JEAN-MARC CHIRON**,*
5 et 19 avril, 10 h 30 - 12 h.
***NICOLE ROLAND**, 26 mars et 9 avril, 10 h 30 - 12 h.*

Maison de quartier Saint-Léonard
64, rue Gabriel-Lecombre, 02 41 68 19 27.

Centre socioculturel
Le Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

Bordant le Clos des oiseaux, nouveau programme d'Angers-Habitat, la rue Madeleine-Allais a été inaugurée le 8 mars, Journée internationale des Femmes. Un hommage rendu à cette résistante, féministe active et présidente avant guerre de l'association *"Femmes solidaires"*, qui fut conseillère municipale d'Angers, de 1953 à 1959.

Thierry Bonnet

Carnaval sur le thème *"Quel cirque !"*, le 6 avril. Départ : 15 h, rue Eugène-Delacroix, défilé jusqu'au terrain Saint-Gabriel. Tél. : 02 41 66 02 02.

CENTRE-VILLE - LA FAYETTE

Passionnée de lecture

Depuis l'âge de sept ans, Catherine Maurin s'évade grâce à la lecture : polar, enquête, roman, essai, critique, biographie…
Cette fois-ci, c'est différent. Elle participe au Prix des lecteurs[1]. Elle doit donc lire dix ouvrages sélectionnés par la bibliothèque. Ensuite, à elle de les classer par ordre de préférence.
Catherine Maurin fréquente assidûment la bibliothèque La Fayette pour découvrir, échanger et emprunter. *"Le Prix des lecteurs rentre dans ma vision de la lecture. J'aime discuter autour des livres et pouvoir rencontrer des auteurs"*, remarque la lectrice.
La bibliothèque permet d'avoir accès à toutes les nouveautés, et grâce au réseau, le nombre de références disponibles est multiplié. *"Ainsi, je diversifie mes lectures. En effet, on a tendance à acheter toujours un peu le même style de livres*, affirme Mme Maurin. *Grâce à la bibliothèque, on peut prendre des risques. Personnellement, j'emprunte quatre livres par semaine de genres différents: un policier, une nouveauté, un roman et un ouvrage de philo ou de psychologie."*

Thierry Bonnet

(1) La sélection de dix livres est disponible dans les bibliothèques municipales. Les Angevins ont jusqu'au 21 juin pour en lire au minimum cinq et les classer en ordre de préférence. Bibliothèque La Fayette, 88, rue Létanduère, 02 41 88 97 73.

Manèges et chevaux de bois

La rue Saint-Julien sera plus agréable. Afin de compléter les aménagements déjà réalisés square Chevillard, la Ville vient de refaire le dallage des trottoirs depuis la rue Montauban jusqu'au boulevard Foch. Il s'agit de dalles de couleur claire, identiques à celles de la rue d'Alsace, qui apporteront plus de luminosité que l'ancien bitume. D'autant que l'éclairage de la rue a été amélioré. En février, Angers-Agglomération en avait profité pour poser une nouvelle conduite d'eau potable et effectuer de nouveaux branchements.
Autre initiative, menée à la demande de l'association des commerçants : les piliers de béton qui soutiennent l'hôtel Bleu Marine, vont être décorés. Il s'agit d'un projet élaboré en 1998 par l'architecte Pascal Hersan : *"J'avais proposé deux motifs sur les cartes à jouer et sur les manèges, en référence à Gustave Bayol, sculpteur et fabricant de manèges à Angers à la fin du XIXe siècle. Cette idée a séduit."* Les toiles, reproduites par le peintre Jean Di Meglio, seront collées sur les piliers.

Pascal Hersan/ Jean Di Meglio

Les chevaux de bois, création de Pascal Hersan en hommage à Gustave Bayol.

Au total, trente-deux illustrations évoqueront un carrousel 1900 de chevaux de bois.
Coût total des chantiers : 110 000 €, dont la moitié pour la création des décors.

en bref

Hôtel de ville
bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.

Permanences des élus
• à l'hôtel de ville :
***Marie-Paul Clémot-Streliski**, 7 avril, 11 h - 12 h, ou sur rendez-vous.*
***Marianne Prodhomme**, 19 avril, 11 h - 12 h.*
• à la maison de quartier La Fayette :
***Alain Lebouc**, sur rendez-vous, 22 mars, 10 h 30 - 12 h.*

***Angers Centre Animation** 15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.*

Maison de quartier La Fayette
7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.

Mercredi 9 avril, le maire passera la journée dans le quartier. Au fil de ses rencontres avec les employés municipaux, les associations et les habitants, il sera probablement question du tramway, dont la première ligne devrait emprunter une bonne partie de la rue Létanduère. Réunion publique à 20 h 30, au théâtre Chanzy.

Concours de belote le 12 avril à 14 h, 15, rue Thiers, 02 41 86 05 05. 5,50 €.

Carnaval des enfants sur le thème *"L'Égypte et les musiques du monde"*, mercredi 2 avril. Rendez-vous à 15 h place Imbach, arrivée à 16 h aux Halles, goûter. Contact, Angers Centre Animation, 02 41 86 05 05.

SAINT-SERGE - SAINT-MICHEL

Premiers travaux à la caserne

La déconstruction des bâtiments de la caserne Desjardins a commencé fin février. Elle durera jusqu'à mi-août, puisque les travaux sont effectués selon les exigences de la haute qualité environnementale, avec notamment le tri des déchets sur le site, ce qui est plus long qu'une simple démolition. Tout ne sera pas détruit : les deux postes de garde de chaque côté de l'entrée principale et celui qui abritera la nouvelle gendarmerie restent en place, témoignages de la présence de la caserne dans le quartier.

Jean-Patrice Campion

Récemment engagée, la déconstruction de la caserne Desjardins se poursuivra jusqu'à la mi-août.

en bref

Maison de quartier
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

Permanences des élus
NATHALIE BERNARDIN,
2 avril, 17 h 30 à 19 h.

Le plan de circulation du secteur "Chalouère/Mélinais" va être revu. Les riverains sont conviés à une réunion de présentation du projet en présence d'élus et de responsables de la voirie, avec l'association des habitants du quartier Saint-Serge. Réunion, le 18 mars, à 18 h, à la salle municipale, 58, boulevard du Doyenné.

DOUTRE - SAINT-JACQUES - SAINT-NICOLAS

Coup de théâtre au garage

Une station de levage avec un véhicule garé dessus. Un employé en train d'ausculter le moteur. Des batteries et des pneus posés contre le mur. Pas de doute, on est bien dans un garage au 4, boulevard Henri-Arnault. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de noter une petite bizarrerie. En levant les yeux, on tombe sur un étage en mezzanine qui ressemble étonnamment à un balcon aux moulures sculptées. *"Nous sommes dans un ancien cinéma-théâtre"*, explique Michel Gourdon, le patron des lieux. Quand on sait cela, on y regarde d'un peu plus près, et on découvre une multitude de petites traces de ce passé théâtral : la caisse d'origine est restée en état, au sol, les marques des fixations des sièges sont encore visibles et, aux murs, recouverts d'une peinture blanche, on peut décrypter les mots "buvette" et "sortie de secours".

L'histoire des lieux demeure assez floue. Michel Gourdon y a succédé, au milieu des années 70, à un autre garagiste, Pierre Girard, qui devait exercer depuis les années 50. Avant, difficile de savoir. Michel Gourdon parle d'une fabrique de moteurs d'avions.

Certains anciens se souviennent être venus au cinéma avant guerre par une entrée donnant rue Beaurepaire. Mais les dates précises de construction et de fermeture de cette salle de spectacle sont très approximatives. Une chose est sûre : il y a bien longtemps que le rideau est définitivement tombé et, désormais, quand les trois coups sont donnés, il s'agit de coups de klaxon.

Michel Gourdon entouré de son épouse et de son équipe.

Albert/Archives

en bref

Mairie
47, rue Saint-Nicolas,
02 41 87 21 61
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30,
mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30

Permanences des élus
Luc Belot, 22 mars et 12 avril,
10 h 30 - 12 h.

Maison de quartier
41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.

Rencontre avec Véronique Ovaldé, auteur de "Toutes choses scintillant", dans le cadre du Prix des lecteurs. Bibliothèque Saint-Nicolas, 20 h 30, gratuit.

Carnaval du quartier samedi 5 avril, rendez-vous à 9 h 30 place Sainte-Thérèse, défilé avec batucada et Objets roulants non identifiés jusqu'au stade Bertin. Contact, maison de quartier, 02 41 24 89 10.

Un vent d'Afrique souffle en

>L'ÉVÉNEMENT

La 9e édition du festival Cinémas d'Afrique débarque à Angers avec son cortège d'animations.

Découvrir l'Afrique à travers son cinéma, telle était l'idée du festival Cinémas d'Afrique créé en 1987. La neuvième édition, du 8 au 12 avril, confirme ce choix avec une vingtaine de films. Mais, à chaque édition, le festival s'ancre un peu plus dans la ville en proposant de nombreuses animations. Au programme cette année : des rencontres, des ateliers de découverte artistique, un marché africain, des spectacles, et, dès le 22 mars, une très belle exposition, salle Chemellier, consacrée aux maîtres de l'argile du Mali et du Maroc.

Vingt films

Sélectionnés dans les festivals de Tunis et de Ouagadougou, une vingtaine de films court, moyen et long métrage seront présentés. *"Il y a une grande diversité et un bon équilibre cette année entre les films d'Afrique du Nord et ceux d'Afrique Noire,* se félicite Gérard Moreau, le directeur du festival. *Nous en avons du Mozambique, d'Égypte, de Tunisie, du Nigéria, du Sénégal… et même un long métrage du Mali, pays absent depuis plusieurs années. À cela une raison : il y a globalement peu de productions cinématographiques en Afrique et toujours d'énormes problèmes de diffusion des films. Au Mali notamment, les réalisateurs ne peuvent pas s'appuyer sur l'assise d'une industrie cinématographique comme en Europe".* Des initiatives intéressantes voient pourtant le jour. *"C'est le cas d'un film algérien très original, tourné en Kabylie, par les habitants d'un petit village,* note Gérard Moreau. *La réalisatrice leur a confié la caméra et laissé carte blanche. Derrière des images anodines de vie quotidienne, le film aborde des questions politiques très pertinentes."* Rien, en revanche, sur la Côte-d'Ivoire. *"Le cinéma, plus encore en Afrique, est un art qui demande du temps. Il est encore trop tôt pour trouver des témoignages sur les récents événements."*

Jean-Noël Sortant/archives

Les séances d'ouverture et de clôture du festival auront lieu à 20 h, au centre de congrès, les autres projections au cinéma Les Variétés. Chaque jour, les réalisateurs invités donnent rendez-vous au public à partir de 18 h au foyer du théâtre (sauf le 12 avril, salle du Haras). Cette année encore, les films seront récompensés par le jury composé des spectateurs titulaires du passeport. 20 € le laissez-passer qui permet de voir tous les films.

Exposition Terres d'Afrique

Comprendre les secrets du zellige, la géométrie complexe de cette mosaïque constituée de petites pièces de céramique colorée, taillées à la main. Tout savoir du bogolan, cette teinture naturelle à base d'argile peinte sur des bandelettes de coton… Dès le 22 mars et jusqu'au 11 mai, la salle Chemellier s'ouvre aux "Maîtres de l'argile du Maroc et du Mali". On pourra, en effet, y découvrir les deux techniques ancestrales du zellige, tel qu'il est pratiqué dans la région de Fès au Maroc, et du bogolan, employé dans le delta du Niger, au Mali. Un four à zellige sera reconstitué avec l'intérieur d'une maison marocaine.
Des maquettes, photographies, reproductions expliqueront l'architecture des constructions typiques de la ville de Djenné, classée au patrimoine de l'Unesco. L'exposition évoquera également le

Programme

PROJECTIONS
Ouverture et clôture les 8 et 12 avril, à 20 h, au centre de congrès.
Séances à 14 h, 16 h, 18 h et 22 h 15, au cinéma Les Variétés.
Tarif : 5,50 €. Tarif étudiant : 3,50 €. 4 entrées non nominatives : 16 €.
Passeport : 20 €.

EXPOSITIONS
Les maîtres de l'argile du Maroc et du Mali, salle Chemellier, du 22 mars au 11 mai, tous les jours de 11 h à 19 h. Gratuit.
Œuvres en bogolan du groupe Kasobané (Bamako) à l'espace Welcome, place Maurice-Sailland, du 28 mars au 13 avril tous les jours de 14 h à 17 h 30. Gratuit.
Madagascar, l'île au trésors, Muséum d'histoire naturelle à partir du 4 avril. (lire agenda).

ATELIERS
Zellige, le 29 mars, 14 h 30 - 16 h 30, au centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau. Pour adultes. 10 €. Inscriptions : 02 41 96 12 00.
Bogolan, les 5 et 6 avril au centre Marcelle-Menet. Pour adultes. 20 €. Inscription : 02 41 96 12 00.
Chant du Bénin en langue kotokoli. Pour tous. Renseignements Cinémas d'Afrique : 02 41 20 08 22.

MARCHÉ AFRICAIN
Marché d'artisanat d'art africain le 12 avril, de 9 h à 18 h, square Saint-Aubin. Repas africain pour le déjeuner.

SPECTACLES ET PARADE MUSICALE
Le groupe sénégalais Kasoumaye assurera l'ouverture du festival, le 8 avril au centre de congrès, et la parade musicale le 9 en centre-ville. Départ à 14 h 30, salle Chemellier. La soirée de clôture sera animée par le groupe Izmaoune, du Moyen-Atlas marocain : des chants berbères accompagnés à la kamanja (violon).

TABLES RONDES
Culture et santé. Récits et témoignages sur les différentes manières de se soigner par les plantes à Madagascar. Salle des Haras, le 10 avril, à 18 h. Entrée libre.

Commerce équitable. Comprendre pourquoi le commerce équitable n'a pas évolué depuis quinze ans. Comment contribuer à de meilleurs rapports Nord-Sud. Salle du Haras, le 11 avril, à 18 h. Entrée libre.

avril

Jean-Noël Sortant/Archives

travail du potier, confié par tradition aux épouses des forgerons habitués à manier le feu ; et la riche statuaire africaine retrouvée dans le sous-sol de Djenné et de Mopti.
"Cette exposition est le fruit d'un travail collectif mené par les bénévoles de l'association Cinémas d'Afrique, en lien étroit avec des artistes, des artisans et des professionnels africains qui effectueront des démonstrations sur place, explique le directeur du festival. *Nous proposons un véritable voyage au visiteur qui pourra laisser une trace de son passage : avant de repartir, chacun ira poser une petite pièce de mosaïque pour reconstituer un zellige".*
Enfin, l'Afrique sera présente dans les rues avec une parade musicale le 9 avril dans le centre-ville et un marché africain, le 12.

Albert

Quatre cents voix en chœur

>CHANTS

Un chœur immense pour les chœurs d'opéra ! Quatre cents chanteurs du département seront rassemblés sur une même scène, fin mars. Un événement. Et l'aboutissement d'un projet lancé en mars 2002 par Anjou-Chorales.
En 2000 déjà, cinq cents chanteurs et cent trente-cinq musiciens avaient chanté le *Te Deum,* de Berlioz, sous la direction de Jean-François Monot. Tous en ayant gardé un très bon souvenir, Michel Houdbine, président d'Anjou-Chorales, a décidé de relancer une opération du même type en 2002-2003, sur le thème des chœurs d'opéras [1]. *"Notre objectif,* précise-t-il, *est de permettre aux choristes d'aborder un répertoire inenvisageable pour une chorale seule, tout en complétant leur formation".*
Passionnés, les chanteurs consacrent au projet neuf dimanches et quelques soirées… plus, évidemment, tout le travail individuel. Pour les aider, dès leur inscription, ils ont reçu les partitions et un enregistrement de la partie chantée pour leur voix.
De mars à septembre 2002, les répétitions ont eu lieu par pupitres : soprano, alto, ténor et basse. Avec pour chacun un chef de chœur et un professeur de technique vocale. Depuis novembre, cette mise en place effectuée, tous les choristes sont rassemblés sous la baguette, exigeante mais patiente, de Jean-François Monot. *"Une bonne partie des choristes ne lisant pas, la musique, il faut tout un travail d'apprentissage des partitions,* précise-t-il. *Mais il y a une telle bonne volonté, une telle envie chez ces chanteurs que cela ne pose pas de problème."*
Il suffit de dominer les difficultés des débuts. Retour sur le 12 janvier, pour la deuxième répétition d'ensemble. Pour peaufiner l'interprétation, Jean-François Monot situe le morceau dans son contexte. *"Le chœur est ironique envers le comte,* explique-t-il pour Les Contes d'Hoffmann, *dans votre chant on doit ressentir une certaine obséquiosité et beaucoup de méchanceté."*
Dernière étape, les répétitions avec l'orchestre, en cours actuellement. Il est composé des cinquante musiciens professionnels de l'ensemble Pygmalion, créé et dirigé par Jean-François Monot, et d'une dizaine d'amateurs de très bon niveau. Puis, viendra le trac…

(1) Extraits de Nabucco *et* Aïda, *de Verdi ;* Faust, *de Gounod ;* Tannhäuser *et* Lohengrin, *de Wagner ;* Le Freischütz, *de Weber ;* La Flûte enchantée, *de Mozart ;* Les Contes d'Hoffmann, *d'Offenbach ;* Le Prince Igor, *de Borodine ; et* Mefistofele, *de Boïto.*

Les 29 et 30 mars - 10 € (5 € moins de 12 ans). Le 29 à 20 h 30 ; le 30 à 16 h, salle Athlétis, Les Ponts-de-Cé.

Création de Jean-François Monot

Jean-François Monot est également impliqué dans le projet en tant que compositeur. "*Nous avons souhaité intégrer une création au programme*, explique Michel Houdbine, *une œuvre qui puisse s'inscrire dans le répertoire de chorales.*" Le chef d'orchestre ayant également une bonne réputation de compositeur, une œuvre lui a été demandée. "*Je me suis basé sur trois fables de La Fontaine*, précise-t-il, Le corbeau et le renard, La cigale et la fourmi *et* L'âne portant les reliques, *qui sont chacune de vrais petits livrets d'opéra. J'ai écrit une musique accessible à chanter et à écouter. Cela marche très bien avec les choristes !*"

Jeux d'orgue à la cathédrale

>PATRIMOINE

Jusqu'au 21 juin, le Printemps des orgues met l'accent sur un instrument hors du commun.

Thierry Bonnet

Quand Henri-Franck Beaupérin démontre les nombreuses possibilités de l'orgue, tout vibre dans la cathédrale.

"C'est un orgue de très grande valeur, il n'y en a qu'une dizaine de cette qualité en France", s'enflamme Henri-Franck Beaupérin. Titulaire de l'orgue de la cathédrale depuis novembre 1998, le jeune musicien est toujours aussi émerveillé de pouvoir jouer sur un tel instrument.
Construit par Cavaillé-Coll, de 1869 à 1873, l'orgue est contemporain de celui de Notre-Dame-de-Paris. *"Depuis, il n'a pas été modifié, à part l'électrification en 1959,* commente l'organiste. *Il est donc très homogène et très bien harmonisé. La musique du XIXe siècle sonne comme à l'époque et les jeux ajoutés en 1959 permettent de jouer la musique contemporaine et d'improviser. Venez, je vous fais visiter."*
La découverte commence par la tribune où se trouve le clavier. Étonnant : l'organiste joue le dos tourné à la nef, derrière une des sculptures du buffet [1]. Il ne voit donc rien ? *"Ah, mais, j'ai mon rétroviseur et ma télé !"* La télé est certes petite et en noir et blanc, mais, reliée à une caméra mobile, elle permet de voir différents espaces de la cathédrale, selon qu'il s'agit de jouer en solo ou d'accompagner des chanteurs, par exemple.
L'organiste a également un retour casque du son d'en bas. *"Au début, je ne l'avais pas, je m'en donnais à cœur joie*, s'amuse-t-il. *Avec le casque, j'ai réalisé que j'assommais les gens !"*
L'orgue n'est pas particulièrement volumineux, mais ses dimensions sont équilibrées et il est placé sous la voûte, qui fait caisse de résonance. Démonstration… Henri-Franck Beaupérin se lance dans une improvisation et le son emplit tout l'espace. Le plancher vibre. L'amplitude varie beaucoup, faisant passer la musique d'un bruit de tempête en colère à une douce méditation aux sonorités subtiles.
Il n'y a pas un clavier mais trois. Chacun comporte cinquante-six notes, plus trente-deux pour le pédalier, qui joue les basses. Et ces taquets, sur les côtés, permettent de choisir parmi les jeux. L'orgue de la cathédrale en compte soixante-cinq, avec chacun son caractère. Les noms sont explicites, qu'ils évoquent un instrument : flûte, trompette, violoncelle… Ou une ambiance : tremblant, *unda maris*, voix céleste… L'orgue peut donc jouer quelque quatre mille six cents notes différentes. Et pour cela, il comporte le même nombre de tuyaux !
"De toute taille, précise Henri-Frank Beaupérin, *le plus grand mesure plus de 10 m, il a fallu ouvrir la toiture pour l'installer. Quant au plus petit, il fait 2 mm !"*

Les tuyaux dans les placards

Pour les voir, il faut, depuis la tribune, prendre un couloir très, très étroit. Le long, on dirait des placards en bois.

Jean-Patrice Campion/Archives

Une fois ouverts, on découvre les tuyaux. *"Les jeux sont parallèles à la façade,* explique l'organiste, *et, dans l'autre sens, il y a tous les do puis tous les ré, les mi, etc. L'orgue est donc facile à accorder, il suffit de chercher le tuyau faux à l'intersection du jeu et de la note."* Des placards comme celui-ci, il y en a tout le couloir. Et autant aux deux étages supérieurs.
Pour avoir une vue d'ensemble de l'orgue, il faut passer dans une des galeries qui surplombent la nef. De là, on voit très bien le buffet, seule partie plus ancienne que l'orgue. *"Il a été créé, de 1742 à 1748, par un seul homme, Pierre-Étienne Surugue, un jeune qui voulait se lancer,* raconte Henri-Frank Beaupérin. *C'était son chef-d'œuvre de compagnonnage."*
Le buffet est très plat, pour ne pas gêner le passage des câbles activant les cloches. Il est donc très large et les tuyaux sont répartis en façade, ce qui donne à l'orgue une sonorité directe. *"C'est vraiment un instrument qui mérite d'être mieux connu,* conclut son titulaire. *Les artistes qui viennent donner des concerts sont stupéfaits quand ils le découvrent. Quant à moi, après une série de concerts ailleurs, je suis bien soulagé de revenir ici !"*

Marine Leroy

(1) Le buffet est le meuble dans lequel l'orgue est installé. À la cathédrale d'Angers, buffet et tribune sont un seul meuble.

12e Printemps des orgues

Pour sa douzième édition, le Printemps des orgues propose des concerts dans tout le département. À la cathédrale d'Angers, le 4 mai, finale du grand prix de l'Académie des Beaux-Arts ; le 19 juin, éveil musical ouvert à tous et projection du *Jeanne d'Arc,* de Dreyer. Pour les étudiants organistes de tous niveaux, Henri-Frank Beaupérin anime une académie d'été à Beaufort-en-Vallée, du 13 au 19 juillet. Renseignements, mairie de Beaufort-en-Vallée, 02 41 79 74 60.

>CINEMA

21 mars
Nuit ISC du cinéma
20 €. 22h30, Gaumont-Variétés.

Quinzaine de cinéma de langue espagnole

Jusqu'au 1er avril, 21 films dont 10 en exclusivité et 5 soirées. Carnet 4 places, 16 €. 400 Coups.

29 mars
Gloubiboulga Night
Dessins animés. 22,5 €. 21h, théâtre Chanzy.

2, 5 et 6 avril
Le garçon aux cheveux verts
Dès 8 ans. 4,3 €, moins de 13 ans. 13h45, 400 Coups.

9, 12 et 13 avril
La forteresse suspendue
Dès 8 ans. 4,3 € moins de 13 ans. 13h45, 400 Coups.

16 et du 19 au 22 avril
Bécassine, le trésor viking
4,30 € moins de 3 ans. 13h45, Les 400 Coups.

17 avril
Groupe vidéo
UATL-Échanges culturels angevins. Gratuit. 15h, L'Élysée.

>DANSE

10 avril
Paroles de danseurs
Reportage de Luc Riollon et Rachel Seddoh sur l'école du CNDC. 19h30, 400 Coups.

16, 17 et 18 avril
Avant-Premières 2003

Chorégraphies de Claude Brumachon, Cyril Davy et Abou Lagraa avec les danseurs de deuxième année de l'école du CNDC. 8 à 20 €. 19h30, sauf le 18 avril, 20h30, Grand-Théâtre.

l'AGENDA

>MUSIQUE

21 mars
Marc Lavoine
31 €. 20h30, centre de congrès.

Tahïti 80 et The Electric Fresco

11 à 15 €. 20h45, Le Chabada.

Cap'tain Rosko
Chansons de Jean-Christophe Jehanne. 2 €. 20h30, centre Marcelle-Menet, rue Clément-Pasquereau.

22 mars
Attache tes oreilles, ça va décoller
Jeune public. Les Farfadas. 4 à 6 €. 20h, Le Trois-Mâts.

Chorales Chanteloire et La Pierre aux fées
8 €, gratuit moins de 12 ans. 20h30, théâtre Chanzy.

21 et 22, 23 mars
Les Épuisettes
Chanson. 6 à 11 €. 20h30, sauf le 23, 17h, Champ-de-Bataille.

23 mars
Chorale de Saint-Maur
Au profit de Partage-Angers. 4 et 6 €. 15h30, église Saint-Laud.

23 mars
Haydn et Mozart
Melvyn Tan, piano ; Claudio Desderi, direction. ONPL. 10 à 25 €. 17h, centre de congrès.

24 mars
Chants de palais et de désert
Le Rajasthan. Maîtrise des Pays de la Loire. Gratuit. 20h30, chapelle des Ursules.

25 mars
Ensemble XVIII-21, musique des Lumières.
Direction, Jean-Christophe Frisch ; soprano, Cyrille Gerstenhaber ; baryton-basse, Jérôme Corréas. Haëndel, Purcell, Cesti, Strozzi. Anacréon. 8 à 18 €. 20h30, chapelle des Ursules.

26 mars
Henri Dès
24 €. 19h, Amphitéa.

Techno Animal, Dead Hollywood stars et Fragile
Electro. 8 à 11 €. 20h45, Le Chabada.

27 mars
Haydn et Mozart
20h30. (voir 23 mars).

Keren Ann et Sébastien Martel
Chanson. 18 à 22 €. 20h45, Le Chabada.

28 mars
Chœurs de l'ex Armée rouge
39 €. 20h30, centre de congrès.

Soulfly et Out
Métal (Brésil). 18 à 22 €. 20h45, Le Chabada.

Azara
Soirée Tapas chants et musiques yiddish, tzigane… Gratuit. 19h30, Le Trois-Mâts.

1er avril
Michel Portal, bandonéon et clarinette
Musiques d'Amérique latine. Mardis Musicaux. 7 à 23 €. 20h30, Grand-Théâtre.

3 avril
Sister Carol et U Brown
Reggae, jam. 9 à 14 €. 20h45, Le Chabada.

Moutin Réunion quartet

Jazz. NTA. 8 à 20 €. 20h30, Grand-Théâtre.

4 avril
Les Caméléons et Outrage
Rock. 11 à 15 €. 20h45, Le Chabada.

Revue Music-hall
24 €. 14h30, théâtre Chanzy.

5 avril
La chorale À Cœur Joie
Et la Marienkantorei d'Osnabrück. 250 choristes. 20h30, cathédrale.

La Rose des Vents
20h30, théâtre Chanzy.

6 avril
Orchestre d'harmonie
Gratuit. 17h, théâtre Chanzy.

Ludwig van Beethoven
Gerhard Oppitz, piano ; Hubert Soudant, direction. ONPL. 10 à 25 €. 17h, centre de congrès.

8 avril
Œuvres de Roger Tessier
Conservatoire. Gratuit. 18h30, bibliothèque Toussaint.

8 au 12 avril
Festival Do Ré Mi Fac
2 à 10 €. Le 8, Vox Campus, 20h30, église Saint-Serge. Le 9, Vox Campus et l'orchestre du Conservatoire, 20h30, église Saint-Serge. Le 11, Vox Campus, 20h30, cathédrale. Le 12, concerts d'ensembles français, de 16h30 à 22h30, église Saint-Serge et chapelle des Ursules.

10 avril
Ludwig van Beethoven
20h30. (voir 6 avril).

La Jam Session, Cry Freedom Family, Soundsystems
Danse, jazz manouche, chanson, arts de la rue, images. Avec Mêl'Angers. 10 et 11,5 €. 20h15 à 3h, Le Chabada.

11 avril
Seven Hate et Fletcher
Rock. Avec Radio G. 8 à 11 €. 20 h45, Le Chabada.

Nico Wayne Toussaint
Blues. Jazz pour tous. 6 et 9 €. 21h, théâtre, place Ney.

12 avril
Maîtrise des Pays de Loire
Et Orchestre d'Oulianovsk. Requiem, de Fauré. 8 et 12 €. 20 h30, cathédrale.

Orchestre David-d'Angers
4 et 8 €. 20h30, théâtre Chanzy.

19 avril
La Périchole, d'Offenbach
41 €. 20h30, centre de congrès.

Cheb Bilal

Raï. 13 à 18,5 €. 20h45, Le Chabada.

XIXe édition du festival.

Les trois coups

Le théâtre étudiant se porte bien. Après les Transes culturelles de l'ENSAM en mars, voici "Les 3 coups" de la Catho. La XIe édition du festival, créé en 1992 par les étudiants de l'institut d'art, lettres et histoire, se poursuit jusqu'au 11 avril. Près de quatre-vingts étudiants sont mobilisés autour de ce festival des arts de la scène. Ils proposent ainsi du théâtre avec des pièces de Ionesco ou encore Jean Anouilh, sans oublier, comme l'an passé, une création "maison" : Acheron Road. Le spectacle se joue aussi autour de la danse avec "Nova Manganor", et le nouveau cirque avec "Requiem pour balles blanches" qui mêle jonglage, musique et chant. Le festival s'ouvre également aux autres en invitant les Tréteaux de l'université de Belle-Beille, l'ENSAM, les Oui-ni's et l'IMA pour diverses représentations notamment deux soirées d'improvisation théâtrale les 19 et 27 mars.
Tarif : 5,5 €, réduit 4 €.
Abonnement 4 et 6 places.
Renseignement, 02 41 81 67 69 ou sur ww.festivaldes3coups.fr.st

>SPECTACLES

26 mars
Laurent Baffie
33 à 37 €. 20h30, centre de congrès.

17 avril
Les étoiles de la glace
Abitbol, Bernadis, Anissina et Peizerat… 36,5 à 55,5 €. 20h30, Amphitéa.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 27 mars
Kaleid Europe
Avec le Point Europe de la Région. Gratuit. Mardi, 15h - 18h30 ; mercredi, 9h - 12h30, 14h - 18h ; vendredi, 15h - 18h30 ; samedi, 9h - 12h, 13h30 - 17h30, bibliothèque Monplaisir.

Jusqu'au 29 mars
Le Japon en poésie
Gratuit. Mardi, 14h - 18h30 ; mercredi, 9h30 - 12h30, 14h - 18h ; vendredi, 14h - 18h ; samedi, 9h30 - 12h30, 14h - 17h30, bibliothèque du Lac-de-Maine.

Jusqu'au 31 mars
Pastel
De Bérangère Dufour-Mariotat. Gratuit. Lundi, 14h - 17h30 ; mardi au jeudi, 9h - 12h et 14h - 18h ; vendredi, 9h - 12h et 14 h - 17h30, Champ-de-Bataille.

Du 31 mars au 9 avril
Peintures
Pierre-Marie Tardat. Les Arts'Du. Tous les jours de 13 h à 19 h 30, à l'association Ajastar, 40, rue André-Gardot. Gratuit. Tél. : 06 87 19 74 33.

Du 1er au 31 avril
Nos Italies rêvées
Collages, huiles, gouaches, photographies, portraits de mamas. Gratuit. Lundi, 14h - 17h30 ; mardi - jeudi, 9h- 12h et 14h - 18h ; vendredi 9h -12h et 14h - 17h30, Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 4 avril
Travail de matériaux : tissu, plastique, verre
De Anne-Claire Colineau, Annick Gendron, Yolaine Giret, Sandrine Pincemaille. Gratuit. 9h - 19h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 6 avril
Demain le monde : le développement durable
Avec la coordination Solidarité internationale 49. Gratuit. Lundi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 18h ; week-end, 14h - 18h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 13 avril
Trésors du XXe siècle dans les collections angevines

Schneider

Gratuit. Du lundi au samedi, 11 h - 19h ; dimanche, 14h30 - 18h30, salle Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Du 5 au 13 avril
Touchez, c'est permis !
Sculptures et reliefs à toucher : céramiques, pierre, bois et bronzes. Les Arts'Du. Gratuit. 14 h - 18h, Maison des œuvres, 2, rue de l'Oisellerie.

Jusqu'au 19 avril
Des nuits de lune et d'étoiles
Photos de Sara Holt. Gratuit. 11 h - 19h, NTA, place Imbach.

Du 16 au 22 avril
Portraits de groupe
Peintures, dessins, vidéo, performance, multimédia. Gratuit. Du lundi au vendredi 9h30 - 12h et 14h - 19h (sauf mardi, 17h) ; samedi, 9h30 - 12h, école des Beaux-Arts, 72, rue Bressigny.

Du 7 avril au 2 mai
Philippe Calvez
Peintures. Gratuit. Du lundi au samedi, 9h - 19h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 16 avril au 16 mai
Portraits croisés
Photos, vidéos, dessins… Gratuit. Du lundi au vendredi, 9 h30 - 12 h et 14h - 19 h ; samedi, 9h30 -12 h, école des Beaux-Arts, 72, rue Bressigny.

Jusqu'au 13 mai
Inpirama
Les grands brevets français. Terre des Sciences. Gratuit. Du lundi au vendredi, 9h - 17h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 18 mai
Ordre ou chaos : la frontière ?
VIIe Triennale internationale des mini-textiles. Tous les jours, sauf lundi, 10h - 12h et 14h - 18h, musée de la tapisserie contemporaine, 4, bd Arago.

Du 27 mars au 18 mai
Écrivains hors textes
Photos de Sophie Bassouls. Gratuit. Du mardi au samedi, 12h - 19h ; dimanche, 14h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 24 mai
Ben-Ami Koller
Peintures. Gratuit. Jeudi, vendredi et samedi, 15h - 19h, galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac.

Du 8 avril au 31 mai
La mare et son biotope
Gratuit. Mardi, 14h - 18h30 ; mercredi, 9h30 - 12h30, 14h - 18h ; vendredi, 14h - 18h ; samedi, 9h30 - 12h30, 14h - 17h30, bibliothèque du Lac-de-Maine.

Semaine Vinaver

Autour de "Portrait d'une femme", programmé du 1er au 18 avril, le NTA propose une semaine consacrée au dramaturge Michel Vinaver, du 7 au 12 avril.
7 avril : "Le théâtre de Vinaver", conférence de David Bradby, professeur au Royal Holloway University of London, à 20 h 30, Beaurepaire. 8 avril : "Dissident, il va sans dire", mise en espace de Jacques Kraemer, théâtre de Chartres, à 18 h 30, atelier Jean-Dasté. 9 avril : rencontre autour de l'écriture de Michel Vinaver, en présence de l'auteur ; table-ronde et lectures de textes, de 14 h 30 à 18 h 30, atelier Jean-Dasté. 10 avril : "La demande d'emploi", lecture dirigée par Claude Yersin, à 22 h, Beaurepaire. 11 avril : "11 septembre 2001", lecture dirigée par Joseph Danan, à 18 h 30, atelier Jean-Dasté. 12 avril : "L'objecteur", lecture par l'auteur, à 17 h 30, Beaurepaire.

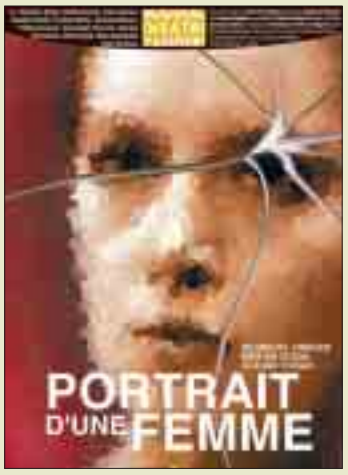

Du 10 avril au 22 juin
Loire en l'air
Photographies de Hugues Chrétien. Gratuit. Du lundi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 18h ; week-ends et jours fériés, 14h - 18h, Maison de l'environnement.

Du 5 avril au 21 septembre
Madagascar, l'île aux trésors

Les richesses naturelles et les projets d'éducation environnementale et de conservation liés au développement durable de l'île. 2 €, gratuit moins de 18 ans. Du mardi au dimanche, 14h - 18h, muséum d'histoire naturelle.

Du 22 mars au 22 septembre
Le Japon : portraits de femmes
Estampes. 1 et 2 €. Tous les jours, sauf lundi, 10h - 12h et 14h - 18h, musée Pincé.

>CONFERENCES

21 mars
Stanley Kubrick
Gratuit. 18h30, institut municipal.

22 mars
Corps, pesanteur et grâce
Avec de nombreux chercheurs et universitaires. Société Angevine de Philosophie. Gratuit. De 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, centre de congrès.

24 mars
Les chapiteaux de la Prieuriale de Cunault
Par Marie-Odile Moreau. Présence des Arts. 5 €, gratuit pour les étudiants. 18h30, La Catho.

Les maisons à pans de bois
Gratuit. 18h30, institut municipal.

25 mars
L'exil dans le théâtre contemporain
Gratuit. 17h15, institut municipal.

26 mars
Le règne animal : les embies
Gratuit. 18h30, institut municipal.

27 mars
Deux symboles de la Chine : l'eau et la montagne
UATL-Échanges Culturels Angevins. Gratuit. 15h, Élysée.

Lenepveu, peintre-décorateur
Société des Études Angevines et Angers Musées Vivants. 2,50 et 4,60 €. 18h, théâtre Chanzy.

28 mars
Woody Allen
Gratuit. 18h30, institut municipal.

Mines et carrières en Anjou
Académie d'Angers. Gratuit. 15 h, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

31 mars
Calvaires bretons…
…et enclos paroissiaux. Présence des Arts. 5 € ; gratuit pour les étudiants. 20h, La Catho.

1er avril
Les maisons à pans de bois

Thierry Bonnet

17h. (voir lundi 24 mars).

Le roman au XVIIe siècle
Les ouvertures de Télémaque, de Fénelon. Gratuit. 18h30, institut municipal.

La santé par les plantes
Terre des Sciences. Gratuit. 20h, institut municipal.

2 avril
La Pologne d'aujourd'hui
Gratuit. 18h30, institut municipal.

3 avril
Les soldats dans la société française du XVIIIe siècle
UATL-Échanges culturels angevins. Gratuit. 15h, Élysée.

Le portrait dans la peinture européenne
Angers Musées Vivants. 5,5 €. 14 h30, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

Transformations de l'histoire par son langage même
Société Angevine de Philosophie. 3 et 6 €. 20h30, lycée David-d'Angers.

4 avril
Wim Wenders
Gratuit. 18h30, institut municipal.

L'histoire des jardins
5,5 et 7 €. 18h30, Angers Tourisme, place Kennedy.

7 avril
Sur les chemins de Saint-Jacques
Le cloître de Silos (Espagne). Présence des Arts. 5 € ; étudiants gratuit. 18h30, La Catho.

7 au 12 avril
Semaine Vinaver
Conférences, lectures, mises en espace, débat-rencontre autour du théâtre de Michel Vinaver. NTA. Beaurepaire et atelier Jean-Dasté. *(lire ci-contre).*

8 avril
Littératures de l'exil…
… dans la poésie de langue française depuis 1945 Gratuit. 17h15, institut municipal.

10 avril
Moscou-Saint-Pétersbourg
Projection. UATL-Échanges culturels angevins. Gratuit. 15h, L'Élysée.

L'épuration en Anjou après la Libération
Société des Études Angevines. 2,50 et 4,60 €. 20h45, La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

11 avril
Emir Kusturica
Gratuit. 18h30, institut municipal.

14 avril
Églises de Rome et mise en scène du baroque
Présence des Arts. 5 € ; étudiants, gratuit . 18h30, La Catho.

15 et 16 avril
Pologne éternelle
Connaissance du Monde. 4 à 7,60 €. Le 15, à 14h30 et 18h30; le 16, à 14h30, 17h30 et 20h30, centre de congrès.

18 avril
Jean Renoir
Gratuit. 18h30, institut municipal.

>THEATRE

21 mars
Edgard et sa bonne…

et *Le dossier de Rosafol,* de Labiche. Mise en scène, Yves Beaunesne. NTA. 8 à 20 €. 20h30, Grand-Théâtre.

Je suis une fille formidable
De et avec Isabelle Durand. 3 et 5 €. 20h30, MPT Monplaisir, 3, rue de l'Écriture.

21 et 22 mars
Espèces menacées
De Ray Cooney, adaptation de Michel Blanc et Gérard Jugnot. Les Arthurs. 11 et 14 €. 21h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

25 et 26 mars
Dieu et Madame Lagadec

Et suites 2 et 3 pour violoncelle de J-S. Bach. De Paol Keineg Mise en scène, Michel Rostain. Concert-théâtre. NTA. 8 à 20 €. Le 25, 20h30 et le 26, 19h30, Grand-Théâtre.

26 au 28 mars
Robinson, voyage au pays de nulle part
D'après Daniel Defoë. Mise en scène, Bérangère Jannelle. NTA. 13 à 17 €. Les 26 et 27, 19h30 ; le 28, 20h30, Beaurepaire.

28 mars
Elvire
De Henri Bernstein. Mise en scène, Patrice Kerbrat. Tournées Baret. 16 à 38 €. 20h30, Grand-Théâtre.

Hamidouche
One man show humoristique. 2 €. 20h45, centre Marcelle-Menet, rue Clément-Pasquereau.

28 et 29 mars
Que demande le peuple ?
De Julien Héteau. Cie L'Art'H. 10 et 14 €. 21h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

29 mars
Match d'improvisation
LIMA/Lyon. 9 €. 20h30, centre Jean-Vilar, La Roseraie.

1er au 5 avril
Si c'est un homme
De Primo Levi. Mise en scène, Michel Dubois. NTA. 13 à 17 €. 20h30, sauf les 2 et 3, 19h30, atelier Jean-Dasté, 56, boulevard du Doyenné.

1er au 18 avril
Portrait d'une femme
De Michel Vinaver. Création NTA. 13 à 17 €. Relâche le 17. 20h30, sauf les mercredi et jeudi, 19h30, et le dimanche, 17 h, théâtre Beaurepaire.

2 avril
La Souricière
D'Agatha Christie. Tournées Baret. 16 à 38 €. 20h30, Grand-Théâtre.

2 et, 5, 6 avril
Pourquoi c'est pas rigolo d'être petit…
De 5 à 8 ans. Cie Mêtis. 3 à 6 €. 15h, Champ-de-Bataille.

3 au 6 avril
Le jour du dos
De Philippe Minyana. Cie Mêtis. 6 à 11 €. 20h30, sauf le 6, 17h, Champ-de-Bataille.

4 et 5 avril
Espèces menacées
(voir vendredi 21 mars).

8 au 12 avril
Portes d'Italie
Les 10, 11, 12 : "Volare", Cie Ombra de Peter (Pise), en italien, 20h30. Le 8, "La Salade italienne", Cie Opéra Pastille, 20 h30. Le 9, "Lustro, concert de voyage", ZUR, 20h30, au Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 11 avril
Les 3 Coups
Festival étudiant des arts de la scène. 4 et 5,5 €. 20h30, théâtre place Ney et UCO.

11 et 12 avril
Espèces menacées
(voir vendredi 21 mars).

12 avril
Match LIMA/LIMA
Improvisation. 20h30, théâtre place Ney.

14 au 18 avril
Donc et En-quête

De Jean-Yves Picq. Fables sur les peurs et l'incommunicabilité. NTA. 13 et 17 €. 20h30, sauf les 16 et 17, 19h30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

15 et 17 avril
Gribouille
Cie Lili Désastre. De 9 mois à 3 ans. 3 €. 10h30 et 15h30, Le Trois-Mâts.

Mercredi 16 avril
Les Gaïards en scène
Improvisation. 5 et 9 €. 20h30, L'Amphigouri, 4, allée François-Mitterrand.

18 et 19 avril
Espèces menacées
(voir vendredi 21 mars).

>LECTURES

25 mars
Lecture par le Bibliothéâtre
Pour le Prix des lecteurs angevins. Gratuit. 20h30, bibliothèque Belle-Beille.

1er avril
Fatou Diomé et Abdourahmane A. Waberi
Lus par Yves Prunier. Festival Cinémas d'Afrique. Gratuit. 19h, bibliothèque Toussaint.

2 au 5 avril
Gourgandises ou le plaisir des mots
Textes de Baudelaire, Bukowski, Gainsbourg, Gautier… Cie Mêtis. Gratuit. 11h, Champ-de-Bataille.

9 avril
Contes pour toutes les oreilles
Par Patricia Ouvrard. 5 €. 20h, La Casadoutre, 25, rue Beaurepaire.

10 avril
Lecture par le Bibliothéâtre
Gratuit. 20h30, bibliothèque Saint-Nicolas.

15 avril
Jacques Dupin
Dits de la Poésie. Gratuit. 20h30, bibliothèque Toussaint.

17 avril
Mathieu Terence
Dits et Nouvelles. Gratuit. 20h30, bibliothèque Toussaint.

>VISITE

12 avril
Les églises peintes du XIXe siècle
Appert, Lenepveu, Dauban, Audfray. Réservation 48h avant au 02 41 23 50 00. 5,5 et 7 €. 15h, hall d'accueil du CHU.

Malick Sidibé : clichés d'Afrique

Découvert en Europe il y a dix ans, Malick Sidibé s'impose comme un des meilleurs photographes africains. Ses premières images remontent à l'Indépendance de son pays, le Mali, en 1962. Il fixe alors sur pellicule les soirées bamakoises, les premières "surprise party", autant de "photos de nuit" qui le rendront célèbre. Dès lors, pour les grandes occasions, on se presse chez Malick, dans son minuscule studio de Bamako pour se faire tirer le portrait : avec sa fiancée, après la naissance de son enfant, pour son mariage, après la cérémonie de circoncision ou encore l'achat d'un poste radio hifi… Sur ses boîtiers reflex rudimentaires, en noir et blanc, le photographe immortalise son pays, ses gens, ses coutumes, mélange les cultures et les ethnies. Puis pousse le portrait jusqu'à l'extrême, prend les gens de dos : des masses, des corps repliés sur eux-mêmes ou allongés, épanouis. Des courbes, des formes, de la sculpture. Plus étonnant encore, Sidibé a photographié, en forme de reportage, la cérémonie funèbre de son père, reproduite trente ans après sa mort, dans son village, fidèle à la coutume. À l'occasion du festival Cinémas d'Afrique, la Ville offre à travers cette exposition un autre visage de l'Afrique. Loin des clichés.

Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu, jusqu'au 11 mai, du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h. 2 €. Gratuit moins de 18 ans.

Rue Blaise-Pascal, à la campagne

>HISTOIRE

La campagne à Angers, c'était partout autour de la ville, à quelques centaines de mètres des boulevards, jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Mis à part un noyau d'habitations autour de la chapelle de la Madeleine, alors située à l'angle de la rue Lebas, et de la rue Saumuroise, tout le quartier entre la rue Saumuroise et la route des Ponts-de-Cé était en prairies et en cultures. La bourgeoisie angevine y avait fermes et maisons de campagne. Vers 1850, la famille Langotière fait transformer l'habitation du Haut-Pressoir en castel néo-gothique dont les sculptures sont réalisées par l'atelier de l'Angevin Barrème.

Clichés : coll. Rullier et Verrecchia, Arch. mun. Angers.

Face au couvent de la Retraite, du haut de la tour crénelée de ce château d'opérette, put naître l'une des plus tragiques histoires que connut le quartier, histoire si parfaitement contée par René Rabault dans son ouvrage *La Tour du diable*.
De l'autre côté, le long de la rue Chèvre, s'étendait le domaine du Liéru, déjà mentionné sur le cartulaire de l'abbaye Saint-Aubin, en 769. C'est là que s'établit en 1891-1892 la congrégation des petites sœurs de saint François d'Assise.
Le quartier reçoit une forte impulsion avec la création de la paroisse de la Madeleine par Mgr Freppel en novembre 1871. Détachée de Saint-Joseph, elle est dédiée au Sacré-Cœur. L'église est bâtie entre 1873 et 1878 d'après les plans de Charles-Paul Roques, sur des terrains cédés par le sculpteur Henri Bouriché, à l'angle de la rue Pascal. Elle est bénie le 30 juin 1878, mais la flèche – œuvre de l'architecte Séjourné – n'est ajoutée qu'à la fin du XIXe siècle. C'est peut-être à la faveur de la construction de l'église qu'est ouverte la rue Pascal, pour mettre en communication les deux artères importantes que constituaient la rue Saumuroise et la route des Ponts-de-Cé. Angers avait un plan radian. Des voies transversales s'imposaient. Toujours est-il que la rue apparaît dans les archives en 1879, lors de la séance du conseil municipal du 7 mai, où elle figure dans la liste des rues ouvertes par des particuliers, sans autorisation de la municipalité et sans les conditions exigées par le règlement de voirie pour être classées par la ville.
L'urbanisme "*périphérique*" ne préoccupait pas les municipalités d'alors, qui laissaient toute latitude aux particuliers d'ouvrir les voies qu'ils souhaitaient dans les directions de leur choix, moyennant quelques servitudes minimales de nivellement, d'alignement et de viabilité pour leur classement au titre des voies municipales. Les premiers propriétaires de la rue Pascal dans les années 1870, Frémont, puis Grêlé, ne se soucient pas encore de viabilité. La belle maison, à l'angle de la rue Chèvre et de la rue Pascal - hauts pignons de tuffeau, schiste et brique - est bâtie vers 1880 par Grêlé au lieu-dit "Le Petit Château", dans ce style que l'on appelait "le style chalet" et qui lui donna son nom. Elle est aussitôt vendue. Une annonce paraît dans Le Journal de Maine-et-Loire d'avril 1881 : *"À vendre ou à louer présentement une jolie maison neuve, avec un beau jardin… Vue splendide"*.
En 1886, les nouveaux propriétaires de la rue, dont le principal est le photographe Fernand Berthault – qui avait son officine place du Ralliement – s'engagent à contribuer aux frais de la mise en viabilité. Ils ont déjà installé une conduite d'eau de Loire dans les trois quarts de la rue. Un plan de nivellement et d'alignement en donne l'état vers 1887. En parcourant la rue depuis l'église de la Madeleine, on ne rencontre que cinq maisons du côté gauche et neuf du côté droit. Une vigne fait face à la maison appelée *"le Chalet"*. Les travaux effectués, la rue est déclarée municipale le 30 avril 1889. Sa dénomination de rue Pascal est précisée le 11 mars 1893 : ce sera la rue Blaise-Pascal, du nom du célèbre mathématicien, philosophe et écrivain (1623-1662). Pascal n'était probablement à l'origine qu'un patronyme ou prénom en rapport avec les particuliers qui ouvrirent la rue sur leurs terrains.
Peu à peu les vastes terrains encore vagues en 1887 se découpent de fines lanières où s'élèvent de petites maisons angevines à une ou deux pièces en façade. *"La rue Pascal fermait le triangle à l'arrière des terrains du Haut-Pressoir en serrant ses façades étroites, comme des dos de livres sur un rayon de librairie. Ainsi la vie citadine s'immisçait dans la banlieue campagnarde"*, écrit joliment René Rabault dans son roman La Tour du diable, pour l'année 1892.
Le décorateur, homme de théâtre et écrivain en parlait savamment, puisque son grand-père, fendeur d'ardoise, s'établit rue Pascal à la fin du XIXe siècle. Son père y ouvre en 1920, à l'emplacement de la vigne signalée plus haut, des ateliers d'où sortent les décors des principales fêtes civiles (Le Vieil Angers pour les foires-expositions de 1925-1927) et religieuses d'Angers (le Congrès eucharistique de 1933).
L'atelier ferme en 1961 et disparaît dans un incendie en 1975.
La rue a connu d'autres hôtes illustres : le maître-verrier Charles Bordereau dans une propriété au style assez pompeux élevée par Beignet vers 1880 ; Louis Germain (au Chalet), directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris de 1936 à 1942 ; Yves-Marie Chiron de La Casinière, compositeur né au n° 28 en 1897, élève de Max d'Ollone et de Nadia Boulanger ; Adrien Recouvreur, graveur et conservateur du musée Pincé, décédé au 50, en 1944.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

1 *Rue Pascal, n° 37 en construction. Printemps 1898.*

2 *La rue depuis le carrefour avec la rue Chèvre vers l'église de la Madeleine. À droite, la maison dite "le Chalet". Mars 1897.*

3 *En famille rue Pascal. Mars 1905.*

Apivêt : l'occasion fait l'insertion

Apivêt est une entreprise d'insertion qui marche. Elle vient d'ouvrir sa troisième boutique de vêtements d'occasion.

Thierry Bonnet/Archives

Quand un vêtement est déposé dans un des 80 bacs, il se retrouve sur un cintre des trois magasins, une semaine après.

>SOLIDARITÉ

Au magasin Apivêt de la rue Letanduère, les familles nombreuses à la recherche de vêtements bon marché côtoient une clientèle plus aisée en quête d'une bonne affaire. La boutique propose pulls, pantalons, chemises et chaussures d'occasion. Et, si on prend le temps de fouiller, il n'est pas rare de dégoter un vêtement de marque presque neuf à prix cassé. Les tarifs démarrent en dessous d'un euro et ne dépassent qu'exceptionnellement les 15 €.
L'association pour l'insertion par le vêtement est née en 1995 dans le quartier de Monplaisir. Il s'agissait alors de valoriser un stock de plusieurs tonnes laissé par le secours catholique. *"Pour pérenniser notre activité, il nous a fallu mettre en place un système de collecte, de tri et de revente,* explique Bernard Houdebine, président de l'association. *Il existait un marché car les Français jettent les trois quarts de leurs habits à la poubelle."*
Aujourd'hui, Apivêt a gagné son pari et emploie dix-sept personnes, dont une dizaine d'anciens RMIstes.
La société présente un budget équilibré avec un chiffre d'affaires aux alentours de 400 000 €.
L'ouverture récente de sa troisième boutique, rue Letanduère, est une preuve supplémentaire du développement réussi de l'entreprise d'insertion. *"Si cela marche, c'est parce que nous faisons du business,* insiste Bernard Houdebine. *C'est un brin provocateur, mais nous sommes une entreprise économique avec des contraintes de rendements, de marché et de chiffre d'affaires."* Quand un vêtement est déposé bien empaqueté dans un des 80 bacs disséminés sur la région angevine, il doit en moins d'une semaine se retrouver sur un cintre dans l'un des magasins.
Une flotte de trois petits camions sillonne en permanence les routes pour relever les bacs. En tout, Apivêt récupère quotidiennement plus de deux tonnes de vêtements. Seulement le quart sera trié rue des Noyers dans l'entrepôt mis à sa disposition par l'Agglomération. *"En effet, nous ne trions que la quantité que nos magasins ont la capacité d'écouler. Le reste est revendu sous forme de ballot de 300 kg à une entreprise d'insertion du Nord. Elle possède une force de frappe importante et fournit les organisations internationales."* Une bonne partie des vêtements angevins s'envole donc au final vers le Kosovo, la Tchétchénie ou l'Afghanistan au gré des opérations humanitaires.
Rue des Noyers, quatre trieuses répartissent les vêtements : été-hiver, premier choix-second choix. Ensuite, selon les besoins saisonniers, les pièces sont repassées et mises sur cintre, avant de partir dans le camion de livraison pour l'une des trois boutiques.
Depuis son lancement, Apivêt a réalisé une centaine d'embauches. *"Nous ne devons être qu'une étape dans le parcours de nos employés"*, affirme le président. À 47 ans, Chantal était sans travail depuis dix ans suite à un licenciement économique. Depuis 6 mois, elle est trieuse à Apivêt. *"Cela a été une bouffée d'oxygène. Au début, il a fallu retrouver les réflexes de la vie active. Mais, aujourd'hui, je suis ravie. Et puis, il y a le salaire qui tombe désormais tous les mois…"* Âgés de 20 à 50 ans, les employés ont chacun une histoire faite le plus souvent de petits boulots, de galères et de RMI. Ils sont pour la plupart suivi par le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie). *"L'encadrement joue donc également un rôle d'écoute*, précise Bernard Houdebine. *Néanmoins, nous refusons de materner notre personnel, car nous devons le remettre dans l'optique d'une embauche dans une entreprise classique. Les deux tiers des personnes ayant travaillé plusieurs mois à Apivêt ont trouvé à la sortie un emploi stable en tant que caissière, aide-éducatrice, cuisinière ou cariste. La voilà, notre plus belle réussite."*

Benoît Chanteloup

13, avenue Montaigne et 162, rue Létanduère, du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 45. Rue Larévellière (fripes vendues au kilo), du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Des forages pour le Mali

Avant la fin de l'année, l'association Anjou Forages Mali aura financé son cinquième forage depuis sa création en 1996. *"Réalisés dans la commune de Dah, ces travaux vont garantir une eau potable pour 800 à 900 villageois"*, souligne Michèle Asseray, la présidente. Coût de l'opération : 10 000 € pour le forage (parfois à plus de 50 m sous terre) et l'installation d'une pompe. Un comité de gestion de l'eau se chargera alors de l'entretien et du fonctionnement. Comme les autres, ce projet a été mené avec les Maliens, et les travaux, prévus à la fin de l'année, seront réalisés par une société locale.
"L'eau potable, c'est le début de tout, témoigne la présidente. *Si le débit est suffisant, on pourra imaginer une installation solaire pour du petit maraîchage, l'alimentation d'un poulailler…"* ou tout autre projet de développement.
Ainsi, toujours en lien avec les habitants et avec les administrations, élus, centres de santé…, l'association a engagé la réhabilitation de l'école. Après la cantine scolaire, une classe a été reconstruite en banco. Une deuxième est en projet. *"Mais le financement n'est pas simple"*, s'inquiète Michèle Asseray. Pour la cantine, les parents d'élèves s'étaient engagés à participer financièrement. *"Mais ils doivent eux-mêmes faire face à de graves difficultés. La récolte 2002 n'était pas bonne, celle de l'année, avec une saison des pluies trop courte, s'annonce pire encore dans cette région sèche et balayée par le vent."*
L'association devra prendre à sa charge les retards pour malgré tout mener à bien les projets. Avec une quarantaine d'adhérents, elle va multiplier les démarches afin d'obtenir des financements. Et pour faire connaître son action aux Angevins, elle organise, à l'occasion de son assemblée générale le 26 mars, une exposition d'artisanat local (objets, tissus bogolan, petits bijoux…) à la Roseraie.

Michèle Asseray

Centre social Jean-XXIII, la Roseraie, de 11 h à 18 h. Renseignements : 02 41 87 52 20.

Dans la peau du collectionneur

>ARTOTHEQUE

Dans une cour de la rue Bressigny, discrètement accolée à l'annexe de l'école des Beaux-Arts, se trouve l'Artothèque. L'établissement reste peu connu. Même les commerçants du quartier semblent n'en avoir jamais entendu parler. Pourtant, grâce à l'Artothèque, chacun peut se sentir l'âme d'un collectionneur et piocher, au milieu des 800 œuvres disponibles, celle qu'il accrochera pour deux mois sur le clou en face du canapé du salon. *"Notre vocation est de mettre l'art contemporain à la portée de tout le monde,* rappelle Joëlle Lebailly, *la directrice de l'établissement. Les gens viennent dans nos locaux, regardent les œuvres exposées, fouillent parmi les autres. Et, quand une leur plaît, ils repartent avec, sous le bras. En fait, l'Artothèque fonctionne comme une bibliothèque, sauf, qu'à la place de livres, nous prêtons des œuvres originales : photos, peintures, collages, estampes, dessins…"*

Joëlle Lebailly, responsable de l'Artothèque accueille les visiteurs rue Bressigny.

Thierry Bonnet

Depuis l'ouverture en 1984, la collection s'accroît chaque année d'une vingtaine d'acquisitions, grâce en particulier au soutien important de la Ville. *"Désormais, nous possédons 800 œuvres de 300 artistes différents. Bien sûr, il y a des grosses pointures internationales comme William Klein, Pierre Soulages ou Richard Deacon. Mais, nous avons également dans nos collections beaucoup d'œuvres de jeunes artistes régionaux, que nous avons pour mission de soutenir."*

Une centaine de particuliers est abonnée. *"Depuis deux ans, nous avons connu une hausse de 25 % de la fréquentation grâce à l'arrivée d'une emploi jeune et l'ouverture le samedi",* se réjouit Joëlle Lebailly.

L'Artothèque compte également une trentaine d'entreprises dans ses fichiers d'emprunteurs : banques, médecins, assureurs…

Enfin, et toujours dans ce même esprit de diffuser la création contemporaine, des rencontres artistes-abonnés sont régulièrement organisées et des expositions présentées dans les salles du Nouveau Théâtre d'Angers, place Imbach. Actuellement, on y trouve le travail de la photographe Sarah Holt, dont plusieurs œuvres appartiennent déjà à la collection de l'Artothèque.

Artothèque, 75, rue Bressigny, 02 41 87 26 46.
Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h.
Abonnement : 54 € par an (pour deux œuvres tous les deux mois) ou 61 € (trois œuvres).

>ENSEIGNEMENT

Le lycée agricole du Fresne ouvre ses portes le 22 mars. À cette occasion, les lycéens proposent des conseils sur le traitement des déchets verts et une séance technique consacrée au compostage. Également, expositions, conférences et démonstrations de matériels. Tél. : 02 41 68 60 00.

Les trois campus de l'université (Belle-Beille, Saint-Serge et le pôle Santé) seront ouverts au public le samedi 22 mars, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'objectif de cette journée, destinée principalement aux lycéens, est de présenter l'ensemble des formations, les débouchés des différentes filières et d'aider à l'insertion professionnelle.

>RENDEZ-VOUS

Permanences de SURDI 49 les 26 mars et 9 avril à 14 h 30, 58, bd Henri-Arnault. Fax : 02 41 48 91 64.

Forum de l'union des centres de loisirs "imaginer et mettre en scène des loisirs inventifs de qualité" le 29 mars, de 10 h 30 à 18 h, salons Curnonsky.
Contact : 02 41 87 67 00.

Théo-Café sur "La mondialisation : quelle place pour l'individu ?", le 8 avril, à 20 h 30, au Saltimbanque, 8, rue des Houlières.

Assises chrétiennes de la mondialisation en Pays de la Loire le 30 mars, de 9 h 30 à 17 h 30, à La Catho. Renseignements, Secours catholique Caritas France, 02 41 88 85 65. 3 €.

Soirée débat le 21 mars, à 20 h 30, 1, rue Bardoul, avec l'association Divorce et Médiation, et la participation d'un psychiatre.

Rencontres Floresca-Guépin : "Femmes au travail : une quête de l'égalité ?", le 16 avril, à 20 h 30, au nouvel espace Femmes, 35, rue Saint-Exupéry.

>FORMATIONS

Stages d'approfondissement BAFD (directeurs de centres de loisirs) avec les Francas, du 24 au 29 mars et du 22 au 27 avril. Tél. : 02 41 48 02 03 ou les-francas@wanadoo.fr

Albert

Découvrir Internet

Le service Animation Retraités du CCAS et un groupe de retraités propose de découvrir Internet, du 17 au 21 mars. Ouvert à tous.
Lundi 17. Internet : comment ça marche ? L'installation, la connexion, les abonnements, le câble… Avec Georges Ménard et Frédérique Morin (France Télécom Câble). Espace Welcome, 14 h 30. Gratuit.
Mardi 18. Internet : phénomène de société ? Qui sont les internautes ? S'informer et consulter. Avec Monsieur Brilland, professeur au lycée Joachim-du-Bellay. Centre Jean-Vilar, 14 h 30. Gratuit.
Mercredi 19. La messagerie : e-mail, adresse, envoyer et recevoir du courrier. Avec Raphaël Guerry. Centre Marcelle-Menet, 14 h 30. Gratuit.
Jeudi 20. Photos numériques, vidéo… Envoyer et recevoir de l'image, du son… Avec Hervé Roth (CARA). Espace Welcome, 14 h 30. Gratuit.
Vendredi 21. Chat avec Rueil-Malmaison. Cybercentre de la Roseraie, 8, square Dumont-d'Urville, 14 h 30. Gratuit.

Stages BAFA, "itinérance, camping et activités de plein air" du 28 avril au 3 mai, et "milieu marin" du 19 au 27 avril. Fédération des œuvres laïques, 02 41 96 11 56.

Mercredi de l'info du centre information jeunesse sur les métiers de la rééducation le 16 avril, de 14 h 30 à 16 h 30, salle Thiers-Boisnet, 15, rue Thiers.

Xavier Huneau

Les auditions d'entrée à l'école supérieure de danse du CNDC pour la saison 2003-2004 auront lieu du 30 juin au 5 juillet. Ouvertes aux candidats de nationalité française et étrangère de 18 à 22 ans. Inscriptions avant le 30 avril. Renseignements et retrait des dossiers au CNDC, 42, boulevard Henri-Arnault, BP 50 107, 49101 Angers CEDEX 02, 02 41 24 12 12.

L'IRFAMS reprend les cours informatiques dispensés par le centre laïque culturel angevin, qui a cessé ses activités, dans les mêmes locaux, 14 bis, avenue Marie-Talet, 02 41 18 57 70.

Inscriptions au conservatoire national de région, pour une scolarité (6e - 3e) en musique ou en danse, jusqu'au 8 avril. Test le 16 avril. Tél. : 02 41 24 14 50.

Le CUFCO propose une remise à niveau pré-DAUE (troisième en anglais et seconde en français et mathématiques) pour les personnes souhaitant s'inscrire en octobre au DAEU, "l'équivalent BAC", ou passer un concours de catégorie C dans la fonction publique. Un module d'accompagnement à la reprise d'études et un module de méthodologie seront également proposés. Renseignements du 10 au 15 avril, au CUFCO, 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84.

Le centre information jeunesse met en place avec le Cybercentre un atelier Internet autour des sites spécifiques pour les jeunes (formation, recherche d'emplois, petits boulots, vacances…).
Le 20 mars, de 14 h à 16 h 30, au Cybercentre de la Roseraie, 8, square Dumont-d'Urville. Gratuit et ouvert à tous. Inscription conseillée au 02 41 45 27 63.

>ATELIERS

La Galerie sonore organise deux stages : percussion d'Afrique - Sabar, les 22 et 23 mars, et fabrication d'instruments de musique les 29 et 30. Tél. : 02 41 66 24 00.

>ANIMATIONS

Le festival des quais se déroulera du 16 au 18 mai. À cette occasion, un concours de peinture est organisé en plein air le long de la Maine. Inscription avant le 30 avril auprès de Jean-Pierre, au 02 41 73 90 88, ou Jean-Michel, au 06 12 38 15 51. Les inscriptions sont également ouvertes pour les exposants de la brocante pro et du vide-grenier. Contacter Michel au 06 87 81 22 03 (brocante) et Marie au 02 41 80 49 22 (vide-grenier).

Thé dansant de la société des fêtes le 23 mars, de 14 h 30 à 19 h, aux greniers Saint-Jean avec l'orchestre Eddy Morvan. 8 €.

Spectacle de danse du service universitaire des activités physiques et sportives le 17 avril, à 20 h 30, théâtre Chanzy. 2 €. Tél. : 02 41 73 50 49.

Exposition canine internationale les 29 et 30 mars au parc expo.

Show mode le 16 avril à 20 h 30, aux greniers Saint-Jean, avec présentation des robes du créateur angevin Antoine Cosneau. De 5 à 8 €, sur place à partir de 18 h 30.

>LOISIRS

Atelier calligraphie avec Chantal Forgeau le 22 mars, à 9 h 30, au Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stage création de masques pour enfants de 8 à 13 ans les 2 et 9 avril, de 14 h 30 à 16 h 30, au Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94. 35 €.

Atelier d'écriture par Yves Jouan le 11 avril, à 20 h, au Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stage boulange le 13 avril. Rendez-vous à 6 h, à la maison de l'environnement. 11 €. Inscriptions à la maison de l'environnement, 02 41 22 32 30.

La Maison de l'environnement renouvelle son opération "Graines associées" : des sachets de graines sont à retirer sur place.
Tél. : 02 41 22 32 30.

>SÉJOURS

Stage de danse au village vacances de Lamoura dans le Jura, organisée par l'association Danse Passion, du 28 juin au 5 juillet. 208 €, 288 € avec transport. Association Danse Passion, 02 41 39 84 78 ou au service Lamoura de l'hôtel de ville, 02 41 05 40 75.

Voyage à la presqu'île de Rhuys le 6 avril, avec l'association des Bretons d'Angers. Visite du château de Suscinio, balade pédestre et dégustation d'huîtres. 25 € par personne, 80 € (famille de 4 personnes). Tél. : 02 41 21 52 00.

>SORTIES

Nuit de la chouette, avec diaporama, le 22 mars à 20 h à la maison de l'environnement ou au muséum d'histoire naturelle. Gratuit sur inscription auprès de la LPO, 02 41 44 44 22.

Sortie LPO, observation des oiseaux du lac de Maine, le 6 avril. Rendez-vous à 8 h 45 au parking du camping du lac de Maine. Renseignements au 02 41 44 44 22.

Sortie autour du parc de Balzac et les oiseaux du printemps, le 9 avril avec la LPO. Rendez-vous à 10 h, entrée du parc de Balzac, coté Montesquieu. Gratuit sur inscription au 02 41 44 44 22.

Randonnée pédestre avec le club NDC. Circuit Saint-Léger-des-Bois, le 21 mars, et Saint-Aubin-de-Luigné, le 18 avril. Rendez-vous à 13 h 30, 17, rue des Gouronnières, 02 41 48 58 59.

Randonnée roller avec Blade Runner, le 27 mars. Départ 20 h, place Leclerc. Gratuit.
Tél. : 06 84 37 16 99.

>SOLIDARITÉ

Anjou- Service associations, le centre du volontariat, cherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs, les visites aux malades, les travaux administratifs, l'accompagnement… Renseignements : 34, rue Thiers, 02 41 23 28 90 (14 h - 17 h, lundi au vendredi et sur RDV).

Les Restos du cœur recherchent des livres pour les tout-petits et des dictionnaires, pour renforcer leur bibliothèque mise en place depuis peu. Les livres pour adultes sont en quantité suffisante, car les comités d'entreprise en donnent par l'intermédiaire d'Inter-CE 49. Ouvrages à déposer au 11, rue du Mail. Contact, 02 41 88 71 42.

Bourse aux vêtements (enfants, adolescents, puériculture) et jeux, de l'association familiale catholique du 27 au 29 mars, salle paroissiale Saint-Antoine, 10, rue Béranger, 02 41 24 94 22.

L'association AFODIL, qui lutte contre toutes les formes d'exclusion, cherche des bénévoles pour mettre en place de nouvelles activités. Contact Lydie Garnier ou Sébastien Robert, 77, rue Bressigny, 02 41 88 26 32.

Un comité de soutien s'est créé sur Angers pour la libération d'Ingrid Bétancourt et des otages colombiens. Contact : Évelyne Izarn-Guérin, 19, rue Frédéric Mistral, 49100 Angers, 02 41 33 87 17 ou 06 23 82 25 06.

Semaine nationale de lutte contre le cancer du 24 au 30 mars. Contact : comité de Maine-et-Loire, 2, square La Fayette, 02 41 88 90 21.

>CONCOURS

"Talents des cités" révèle le parcours de créateurs d'entreprise des quartiers, quel que soit leur âge, leur projet ou leur statut. Dossier de candidature à retirer et retourner avant le 30 avril à la Boutique de gestion, 461, rue Saint-Léonard, Village des entrepreneurs, 02 41 66 52 52.

"Les trophées de la réhabilitation" récompensent les opérations achevées entre le 31 juillet 1999 et le 31 juillet 2002. Dépôt des dossiers avant le 30 juin. Renseignements au 01 44 77 39 21.

La Banque Populaire Atlantique lance les Oscars du bénévolat à destination des associations ou personnes bénévoles. Dossiers à retirer dans les agences ou sur demande auprès de Gwenaëlle Moreau, 02 51 80 32 45. Date limite : 30 juin.

>PRATIQUE

L'agence ANPE a quitté la place Bichon, début mars pour des locaux plus grands situés 4, rue des Basses-Fouassières. Elle devient l'agence Angers-Montesquieu. Tél. : 02 41 72 13 50.

Vente de compost "végéterre" en vrac à la déchetterie de Villechien. 15,75 € la tonne, les 22 et 29 mars de 8 h 30 à 18 h. Possibilité de l'acheter en semaine du lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 14 h à 18 h. Vendu toute l'année 1,50 € le sac de 30 l dans toutes les déchetteries d'Angers-Agglomération.

>PUBLICATIONS

La Loire en barque ce matin. Photographies sur la Loire de José Saudubois, accompagnées de poèmes de Paul Badin, poète et préfacé par Philippe Cayla, géographe, professeur à l'université. 32 pages, 14,50 €. Librairies Richer, Contact, Fnac.

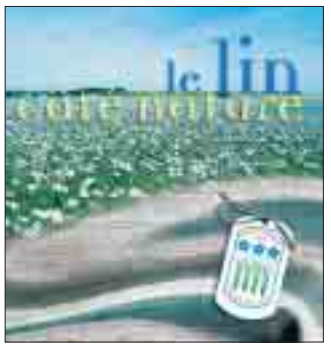

"Le lin côté nature", document édité par le GNIS, est disponible gratuitement au GNIS, rue Georges Morel, BP 54, 49071 Beaucouzé CEDEX. Joindre deux timbres.

Au jour de l'Angevine, septième roman de Nicole Morelle. Une jeune journaliste enquête au cœur de l'Anjou sur l'arrestation de résistants dans la nuit du 7 au 8 septembre 1943… le jour de l'Angevine. 16 €.

Miroir… joli miroir

Marie-Claire Vialatte sort son premier cd en solo et à compte d'auteur : "Miroir". Ce récital voix-piano illustre bien les multiples facettes de cette artiste qui s'avoue elle-même *"impossible à faire rentrer dans une case."* Formée au classique, enseignante à l'école maîtrisienne régionale des pays de la Loire, elle aborde divers répertoires : baroque, jazz, comédie musicale, chanson française… Trois musiciens l'accompagnent : les pianistes Hiroyuki Harada et Vincent Corlay, et la jeune accordéoniste Gwénola Maheux.

20 €. À la FNAC, chez Rossi, rue Saint-Laud et à l'école maîtrisienne, 10, rue du Vollier, ou à commander à miroir_cd@hotmail.com

>RETRAITÉS

Fête de printemps du service Animation Retraités du centre communal d'action sociale les 9 et 10 avril, aux greniers Saint-Jean. Déjeuner-spectacle avec le chœur de chansons *Les couleurs du siècle* et bal avec l'orchestre de Gérard Langevin. 30 €. Inscriptions jusqu'au 21 mars, hall de l'hôtel de ville. Représentation supplémentaire le 8 avril à 20 h 30. 8 €. Réservations jusqu'au 7 avril. Vente sur place, au greniers Saint-Jean.

Le service animation retraités du centre communal d'action sociale propose "Bénévoles, le partenariat avec les professionnels", temps de réflexion, le 16 avril à 18 h 30, à l'espace Welcome, 4, place Maurice Saillant, 02 41 23 13 31.

La Toguna andégave tisse des liens étroits avec le Mali. Permanence deux jeudis par mois, à l'Espace Welcome, 02 41 23 13 31.

Les Grands-Parrains et petits filleuls ont désormais une correspondante locale : Marie-Christine Nerrière, 06 11 49 13 22.

>ÉTUDIANTS

Rencontre étudiants-entreprises le 20 mars, au centre de congrès dans le cadre de la semaine professionnelle proposée par les deux universités. De 9 h 30 à 12 h, conférence sur le recrutement des jeunes diplômés. De 14 h à 17 h, ateliers de simulation d'entretien d'embauche et de recherche d'emploi. Renseignements, auprès du CALEP-FORUM : 02 41 47 50 66.

Angers en chiffres

Sous le titre "Angers et ses quartiers, évolution récente", l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA) a publié en janvier 2002 un document, en collaboration avec l'Insee. Il présentait l'évolution entre 1990 et 1999 de la population et des logements, dans chaque quartier. Un supplément vient de paraître (3 €), concernant les familles et les catégories socioprofessionnelles.

Contact : AURA, 02 41 18 23 80 ou www.aurangevine.org

LES MOTS CROISÉS DE GEORGES OLIVIER

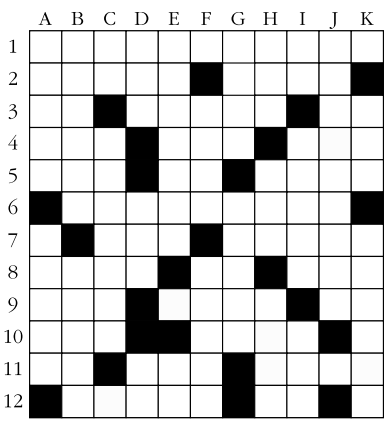

Solution du jeu n° 265

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	N	O	L	I	S	E	M	E	N	T	■
2	E	C	O	T	■	T	U	L	I	P	E
3	G	■	I	O	D	E	■	L	■	■	D
4	A	■	R	U	■	R	U	E	L	L	E
5	T	E	E	■	O	N	■	S	O	I	N
6	O	R	■	P	R	E	T	■	T	E	T
7	S	E	C	■	■	L	I	A	S	S	E
8	C	■	A	V	E	■	G	I	■	S	■
9	O	R	M	I	L	L	E	■	V	E	R
10	P	I	E	D	■	E	■	O	U	■	U
11	E	■	■	E	S	S	E	S	■	R	E
12	S	U	S	■	E	T	R	E	N	N	E

1) Paradis. 2) Tracas – Chaton. 3) L'argent – Le 38 – Note. 4) Colle – Esprit – Canapé. 5) Charles de Beaumont – Drame – Département. 6) Plantes. 7) Refuse – Consacre. 8) Talent – Soldat – Pièce. 9) Unité de mesure – Canardière – Le nickel. 10) Germandrée – Maman. 11) Le sélénium – Réticence – Modéré. 12) Reste – Attrapé.

A) Droit Féodal – Cabanes. B) Sabot – Penser. C) Premier - Commun. D) Avec elle – Cité de carnaval – Onomatopée. E) Commodité – Chiffre. F) Agitation – Échelle. G) Consulter – Homme de main. H) Parcourue – Risque – Anneau. I) Article étranger – Ficelles – Liquide. J) Accalmie. K) Suffixe – Malchances.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 3527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Ville : ..... **Code postal :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif (gratuit sur poste fixe) 0 800 41 88 00
les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Pollution de l'eau 02 41 05 44 11

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 22 32 30

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 (gratuit depuis un poste fixe) 0 800 49 05 05
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 231 313

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 309 310

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Point info- chantier gare 02 41 24 90 37

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 08 36 68 00 00

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 08 36 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Angers Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIE DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 23 mars :
***Pharmacie Fouché** (6, place du Pilori) ;*
***Pharmacie Sérézat** (9, place Sainte-Croix)*

Dimanche 30 mars :
***Pharmacie Dequidt** (11, place Monprofit) ;*
***Pharmacie Deraeve** (65, boulevard Foch)*

Dimanche 6 avril :
***Pharmacie Birault** (centre commercial Jean-XXIII) ;*
***Pharmacie Breillacq** (centre Leclerc-Camus)*

Dimanche 16 mars :
***Pharmacie Legall** (8, place de la Visitation) ;*
***Pharmacie Maechler** (4, place Mendès-France)*